

Saint- julien- molin- molette





Madame, Monsieur,
chers Piraillons,

Par ce bulletin municipal nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants en leur rappelant que les services de la mairie sont à leur disposition.

Cette année 2018 se termine par la revendication de nombreux citoyens, mouvement de « ras le bol » des couches populaires qui me sont chères. Notre population n'est pas épargnée, les retraités par la baisse significative de leur pouvoir d'achat (CSG), les actifs par le coût des carburants et les produits de première nécessité.

De nombreux maires ruraux ne souhaitent pas se représenter en mars 2020 et c'est mon cas. Depuis 40 ans, les présidents de la République qui se suivent, font toujours beaucoup de promesses pour sauvegarder la commune, cellule de base de la République, mais les mesures prises ne font que les affaiblir, favorisant la constitution de mégastuctures complètement déconnectées des citoyens. C'est par le biais des finances que ce processus se passe (baisse des dotations de fonctionnement...); faire plus avec moins, cela a ses limites.

Chez nous les exigences des services de l'État mettent en péril l'activité agricole, en voulant supprimer le canal d'irrigation de Lyponne avec le débit réservé très excessif, il a fallu prouver l'antériorité de ce service aux agriculteurs, même avec des courriers de leurs propres services de 1987, un procès de 1819, des statuts de 1911 transmis en préfecture. L'État accorde un débit 2 m³/h soit celui d'un branchement particulier d'eau potable. Avec un tel débit,

LE MOT DU MAIRE

l'eau prise, au niveau de notre école publique sera absorbée par les terrains bien avant de pouvoir arriver dans les champs à Lyponne.

À chaque réunion, l'État nous promet l'allégement des normes mais lorsque les décrets d'application arrivent nous constatons l'inverse. Maintenant c'est la suppression de la taxe d'habitation : les premières années les collectivités toucheront le montant à l'euro près, mais l'expérience montre que les compensations intégrales de ressources supprimées ne résistent pas longtemps à la recherche d'économie de l'État aux dépens des communes. J'espère que nos dirigeants nationaux pourront entendre les inquiétudes en réorientant leurs projets vers moins de normes, plus de justice sociale, de sécurité...

Nos communes conservent toute leur place et restent l'échelon de représentation démocratique indispensable, permettant aux élus de partager les réalités et les difficultés du quotidien. Je le mesure lors de mes permanences en mairie. **Si vous le désirez, vous pouvez inscrire vos doléances sur un cahier mis à la disposition des Piraillonnaises et des Piraillons, ce document est déposé au secrétariat de mairie.**

Côté satisfaction, nous sommes la seule commune de moins de 2000 habitants de notre communauté de communes à avoir conservé l'ouverture de notre bureau de poste par des postiers, toutes les autres ont des agences postales avec du personnel communal et par conséquent avec moins de service.

Dans ces pages nous vous faisons un point des travaux communaux. Le par-

king du carrefour rue Neuve/rue Peyronnet est très fréquenté. Les travaux de séparation des eaux pluviales commencent à limiter le débit des eaux parasites à l'entrée de la station d'épuration néanmoins certains habitants devront reprendre leur installation pour éliminer les eaux pluviales de leur branchement aux égouts.

Notre population ne baisse pas. Une très grande partie des maisons de villages sont achetées. Par contre, le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés en primaire diminue et cela pose un problème d'effectif pour le maintien du nombre de classes. J'en profite pour remercier les enseignantes pour leur implication et leur professionnalisme et rappeler que notre école est la mieux dotée de la région en outils numériques.

Je n'oublie pas le personnel communal, je les remercie, lesquels ont largement contribué aux actions du bien-être des habitants, lesquels œuvrent au quotidien aux côtés des élus dans l'intérêt général des Piraillons.

Saint-Julien est depuis toujours un village solidaire, tolérant et riche de ses différences. C'est dans son ADN et cela lui permet de, toujours, rebondir et avancer.

Madame, Monsieur, chers concitoyens, en ce début d'année 2019, l'équipe municipale et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux, de bonne santé, d'espoir, une année douce et heureuse à vous et vos proches.

Bonne et agréable lecture.

Bien cordialement à vous,
Jean-Louis Bariot,
votre maire

INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

sur le PIG qui a 2 objectifs concrets :

- La performance énergétique des logements et la lutte contre la précarité énergétique des ménages modestes.**
- L'adaptation des logements au vieillissement de la population et le maintien à domicile des ménages vieillissants ou en situation de handicap.**

Dans le cadre de ses missions confiées par la CCMP et le Département

de la Loire, SOLIHA Loire est chargé de recevoir le public, en permanence, par téléphone, par mail..., d'étudier les projets au regard des objectifs du PIG et d'assurer une assistance dans le cadre de la recherche de financement.

Les porteurs de projets non recevables au titre du PIG reçoivent un premier niveau d'information sur d'autres dispositifs d'aides (crédit d'impôt, prêt bancaire...) et ont été orientés vers d'autres structures

partenaires (ADIL, Renov'actions 42, PNR, mairie...).

Les permanences de SOLIHA Loire (sans rendez-vous) se tiennent de janvier 2019 à décembre 2022 (4 ans) :
– les 1^{er} jeudis des mois pairs, de 14h à 16h, en mairie de Bourg-Argental, à compter du 7 février 2019.
– les 3^{èmes} jeudis des mois impairs, de 14h à 16h, en mairie de Saint-Genest-Malifaux à compter du 17 janvier 2019.

ÉCOLE

Nous voici aux vacances de fin d'année, déjà un trimestre de passé. Petits et grands ont trouvé leurs places mais ils sont prêts à accueillir avec joie les enfants qui vont arriver à la rentrée de janvier. Il n'est pas trop tard, si vous souhaitez inscrire vos enfants, en maternelle dès 2 ans, vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat de mairie (04 77 51 51 11) et dès le 7 janvier auprès de la directrice, Nelly Vocanson (04 77 51 51 97), qui se fera un plaisir de vous renseigner et de vous faire visiter notre école, nichée dans un bel écrin de verdure, au centre du village.

École rurale bien équipée, la commune, comme chaque année réalise des investissements en informatique ou autre, alloue un budget conséquent par enfant tout en finançant en plus, par exemple, le transport en bus pour aller à la piscine... Elle prend à sa charge une grosse partie des frais de cantine, puisque les parents, par l'achat du ticket, ne participent qu'aux frais de nourriture, les charges de personnel pour le service et le transport du repas sont pris en charge par la commune.

Les agents du service technique interviennent tout au long de l'année dans l'école pour les travaux d'entretien et d'amélioration et plus particulièrement

Jean-Paul Geourjon que l'on remercie vivement pour la qualité de son travail et la prise en compte des besoins de chacun. Les enfants apprécient chaque jour, par exemple, leurs bancs pour la cour, réalisés avec beaucoup de soin.

Pour rappel, les élèves sont accueillis le **lundi, mardi, jeudi et vendredi** selon les horaires suivants :

7 h/8 h 30 périscolaire,
8 h 30/11 h 45 classe,
11 h 45/13 h 45 pause méridienne,
13 h 45/16 h 30 classe,
16 h 30/18 h 30 périscolaire.

Le repas de Noël a eu lieu le jeudi 20 décembre ; comme chaque année le Père Noël a été bien accueilli à l'école avec des présents pour animer le périscolaire, après une visite quelques jours plus tôt avec le Sou des écoles. La municipalité a offert, le traditionnel goûter de Noël à chaque enfant. ▶



Le temps des vacances est vite arrivé pour les élèves, les enseignants et les agents. Nous souhaitons remercier les enfants pour le spectacle présenté

aux parents le vendredi 14 décembre, merci aussi aux enseignants pour leur implication, aux agents et aux parents du Sou des écoles. Nous vous remercions tous pour cette belle soirée et vous présentons tous nos vœux pour cette année 2019.

Nous avions « Chez Dany », voici « Chez Sonia »

Depuis le 27 août, l'alimentation générale de la rue de la Modure à rouvert ses portes.

Après une toute nouvelle décoration fleurie et chaleureuse, les produits alimentaires, pain, fruits et légumes que nous apprécions *Chez Dany* étaient de retour. Sonia s'était installée et répondait aux demandes des clients avec dextérité.

Nous lui souhaitons **Bon commerce**, et un avenir plein de bonnes choses dans sa nouvelle vie.



Secrétariat de mairie :
 mardi, mercredi, vendredi :
 9 h/11 h 30 et 13 h 30/15 h 30 ;
 samedi : 9 h/11 h.
 Tél : 04 77 51 51 11
 Fax : 04 77 51 50 79
 E-mail :
 secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr
 M. le Maire : 04 77 51 59 80

Numéros à retenir
 Mairie tél..... 04 77 51 51 11
 Fax 04 77 51 50 79

INFOS PRATIQUES

Pompiers 18 ou 112
 Médecins 04 77 51 56 55
 C.H. Annonay 04 75 67 35 00
 Urgences 04 75 33 33 33
 Pharmacie 04 77 51 51 69
 Poste 04 77 51 52 74
 Culte catholique 09 72 23 08 30
 Office de tourisme de Bourg-Argental 04 77 39 63 49
 Synd. d'Initiatives 04 77 51 53 32

Objets trouvés : au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture.

Déchèterie de Bourg-Argental
 route de St-Sauveur-en-Rue

Du 1^{er} novembre au 30 avril : lundi et vendredi 13h30/17h - mercredi et samedi 9h/12h - 13h30/17h
Du 1^{er} mai au 31 octobre : lundi et vendredi 13h30/18h - mercredi et samedi 9h/12h - 13h30/18h

saint-julien-molin-molette.fr

Comité de rédaction : Commission Communication de la mairie de Saint-Julien-Molin-Molette 42220 (Loire). Conception, réalisation et photographisme de couverture : Gilles Busca, centre multimédia. Relecture Janine Crozier. Imprimé à 700 exemplaires par Imprimerie Alpha www.alpha-com.eu



AMÉNAGEMENT



Quartier du Pré-Battoir

Une 2^{ème} maison est sortie de terre. Cette maison est construite sur l'une des trois parcelles les plus petites (400 m² environ). Contrairement à d'autres lotissements de la région ce quartier a été réfléchi d'une manière **écoresponsable** et non d'une manière économique comme dans certaines communes proches d'Annonay. Ceci rend la vente plus difficile mais évite aussi beaucoup de frais qui n'apparaissent pas à la construction de la maison aux futurs propriétaires. À titre d'exemple : l'accès au garage est facile, à 5 m de la route et ne nécessite pas de créer une longue allée qui consommera du terrain. Le portail et la clôture ne sont pas nécessaires d'un côté puisque c'est la maison qui fait office de barrière. L'orientation a été très optimisée pour avoir un maximum de soleil et une qualité de vie sans vis-à-vis même avec de petites parcelles. Le prix (42€/m²) est comparable à nos voisins; les terrains sont libres de constructeur c'est-à-dire que les acquéreurs peuvent choisir librement leur constructeur ou faire de l'auto-construction..

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Stationnements

Avenue de Colombier

Le nouveau parking n'est pas prêt pour ce début d'année du fait de la météo et de quelques surprises. En effet, après le débroussaillage des deux

jardins et le retrait de la végétation sur les murs, ceux-ci se sont avérés en très mauvais état. Nous avons décidé de les reprendre totalement afin d'avoir une belle unité et d'éviter tout problème à l'avenir. Le rendu esthétique de leur restauration est déjà appréciable et nous félicitons l'entreprise Briat pour son travail toujours impeccable. Rappel : cette entreprise a restauré le mur du parking au croisement de la rue Neuve et la rue Peyronnet ainsi que les grottes du Calvaire. Le maçon devrait avoir fini d'ici fin janvier puis l'entreprise ASTEN de La Talaudière fera le revêtement définitif du parking (pavés enherbés + enrobé). ▼



Zone bleue :

une évolution du stationnement de proximité va être mis en place au niveau de la place de l'ancienne bascule et de la rue de la Modure afin de répondre aux demandes de riverains. Le sujet a été discuté avec la gendarmerie qui nous a exposé des solutions appliquées à Saint-Genest-Malifaux pour les mêmes types

de demandes. La commission a proposé de mettre en place des zones bleues de la manière suivante :

- 3 places sur la place de l'Ancienne Bascule,
- 7 places sur la rue de la Modure (en face des numéros 6 à 12),
- 1 place au bâtiment La Poste de type dépôt minute.

La durée de stationnement sera de 1 h maximum en un même point du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h, les samedis, dimanches et jours fériés de 8 h à 12 h. La commission aménagement a proposé d'offrir un disque de contrôle à chaque foyer. Des disques seront également disponibles en Mairie aux horaires habituels.

Quels travaux pour 2019 ?

La commission aménagement a repoussé le projet du chemin piéton de l'école pour des raisons de calendrier. En effet, la vente de l'usine Sainte-Marie n'étant pas actée, nous n'avons toujours pas la maîtrise foncière nécessaire. C'est pourquoi nous avons décidé d'avancer sur la réfection du bar de la salle des fêtes. Cette réfection concernera la totalité des équipements (bar, points d'eau, éléments frigorifiques, toilettes, sols et murs). Si tout sera refait à neuf la disposition actuelle des différents éléments devrait rester quasi-identique. Le budget estimatif de cette action est de 120 000€. Des demandes de subventions sont en cours bien entendu.

Concernant la tranche du chemin piéton rue Neuve/rue du Moulin, le budget estimatif est lui aussi de 120 000€. Nous espérons l'achat des parcelles nécessaires d'ici la fin d'année 2019. Une demande de subvention est demandée au titre des « amendes de police ».

Le futur chemin piéton ▼



AGENDA

Prévisions pour 2019 :

6 janvier Vœux du maire
 11 janvier Cinémolette
 13 janvier Matinée frites, *Foot Belote, Joie de vivre*
 18 janvier Cinémolette
 22 janvier Cinémolette
 27 janvier Cinémolette
 1^{er} février Cinémolette
 3 février Belote, *Sou des écoles*
 4 février Réunion Atelier du futur
 7 février Cinémolette
 8 février Cinémolette
 15 février Cinémolette
 22 février Cinémolette
 26 février Cinémolette
 2 mars Cinémolette
 3 mars Repas des ainés
 8 mars Cinémolette
 9 mars Carnaval, *Sou des écoles*
 10 mars Matinée frites, *Pompiers*
 13 mars Cinémolette
 17 mars Belote,
 Cercle Jeanne d'Arc
 19 mars Cessez-le-feu, *AFN*
 22 mars Cinémolette
 23 mars Concert, *Label des Chants*
 26 mars Cinémolette
 31 mars Cinémolette

5 avril Cinémolette
 7 avril Matinée, *Société de chasse*
 19 avril Cinémolette
 23 avril Cinémolette
 28 avril Cinémolette
 3 mai Cinémolette
 5 mai Matinée nems,
 Sou des écoles
 8 mai Cérémonie Armistice
 10 mai Cinémolette
 18 mai Fête du Jeu, *Tu joues ?*
 24 mai Cinémolette
 25 mai Boule du ternay
 26 mai Saucisses frites, *Conscrits*
 28 mai Cinémolette
 30 mai Cercle Jeanne d' Arc
 7 juin Cinémolette
 14 juin Cinémolette
 21 juin Fête de la Musique,
 Label des Chants
 25 juin Cinémolette
 29 juin Fête de Fin d'année,
 Sou des écoles
 Vernissage In & Off
 5 juillet Pétanque, *Pompiers*
 5 juillet Cinémolette
 6 juillet Tables sorties,
 Atelier du futur
 13 juillet Feu d'artifice
 14 juillet Cérémonie
 19 juillet Cinémolette
 23 juillet Cinémolette
 9, 10, 11 et 12 août
 Vogue de la Classe
 12 août Pétanque,
 Cercle Jeanne d'Arc
 15, 16, 17 août : Rencontres pédagogiques, *Tu joues ? & Mûe*
 24 août Pétanque inter-sociétés,
 Cercle Jeanne d'Arc
 31 août Boule du Ternay
 Fin In & Off
 1^{er} sept. Brocante musicale,
 Label des Chants
 7 sept. Concert, *Brasserie du Pilat*
 8 sept. Pétanque,
 Cercle Jeanne d'Arc
 14, 15 sept. Exposition, *S.I.*
 6 oct. La Molinette,
 Sou des écoles
 11 nov. Cérémonie
 16 nov. Fête africaine, *Estogo*
 21 nov. Beaujolais nouveau, *Foot*
 24 nov. Belote, *Maison de retraite*
 1^{er} déc. Loto, *Cercle Jeanne d'Arc*
 8 déc. Illuminations, *S.I.*



ATELIERS DU FUTUR

Suite à l'action «Ateliers du futur, Saint-Julien 2025», les groupes constitués se sont mis au travail. Le groupe «Culture et tourisme», a mis en place la fête *Tables sorties* qui se déroulait en septembre. Pour 2019, la date retenue est le **samedi 6 juillet**. D'ores et déjà, retenez cette date !

Parallèlement, le groupe étudie : « Comment faire passer l'information à toutes les Piraillonnnes et tous les Piraillons ainsi qu'aux personnes de passage dans le village ? ». En effet, de nombreuses manifestations, expositions, concerts... ont lieu dans le village ou aux alentours et on n'en a pas toujours connaissance. Pour cela, nous pensons à l'édification d'un petit kiosque, situé au centre-ville. Nous avons quelques idées, mais nous attendons de tous des propositions pour nous permettre de mener à

bien cette réalisation. Transmettez vos idées auprès des membres du groupe ou en mairie.

Le groupe «Culture et tourisme» accueille toute personne désireuse de s'impliquer dans une organisation qui œuvre pour le bien-vivre dans le village.

Une réunion est programmée le **lundi 4 février** 2019, à 20h, en mairie.

Retenez ces deux dates :
Lundi 4 février : réunion
Samedi 6 juillet : Tables sorties

BIBLIOTHÈQUE

Le réseau de lecture publique de la Communauté de Communes des Monts du Pilat poursuit sa mise en place. Depuis avril, les équipes ont pris en main un nouveau logiciel commun à toutes les médiathèques. Ce nouvel outil a demandé un gros investissement des équipes en terme de formation et de temps consacré aux différentes structures. Des inventaires dans l'ensemble des bibliothèques ont dû être effectués.

Ce nouveau logiciel et la mise en place des Cartes lecteurs a permis

de donner une première identité concrète au réseau puisque le nom du réseau « Médiathèques des Monts du Pilat » a été choisi pour l'incarner. Ce nouveau logiciel permet un premier développement de nouveaux services aux usagers. Ils peuvent désormais avec la même carte lecteur emprunter dans plusieurs bibliothèques du territoire. Les lecteurs doivent encore cependant rendre leurs documents impérativement dans la bibliothèque où ils les ont empruntés.

Dans les prochains mois d'autres services seront mis en place comme la possibilité, via un portail internet,

de consulter son compte lecteur et le catalogue des fonds documentaires ; Ce portail permettra aussi la réservation à distance. Ce service de réservation à distance engendrera la mise en place d'un système de livraison assurée par une navette régulière dans les différents points du réseau. Enfin courant 2019, les équipes seront amenées à travailler en commun autour de propositions d'animations communes (heure du conte, expo...).

**Dimanche de 10 h à 11 h 45,
 mercredi de 17 h à 18 h,
 vendredi de 17 h 30 à 19 h.**

SICTOM

Vers la Fin de l'enfouissement



Depuis 1982, le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) Velay Pilat dispose d'une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND), située sur la commune de Saint-Just-Malmont, d'une superficie plus de cinq hectares. Le SICTOM collecte et traite les déchets de 24 communes du 42 et 43 soit 37500 habitants.

Les Ordures Ménagères Résiduelles (**OM**), les encombrants des déchèteries et les Déchets Industriels Banals (**DIB**) sont enfouis sur cette installation. Depuis 2011, la plateforme pour les déchets verts et le bois dispose d'un assainissement relié au bassin de rétention des lixiviats. Tous les déchets admis sont contrôlés et pesés. Les OMR sont enfouis dans des alvéoles (grand trou d'une superficie de 2 terrains de foot, d'une hauteur d'une maison de 3 étages avec un sol étanche d'un mètre d'argile doublé d'une géomembrane). **La dernière alvéole construite (N°4) est exploitée depuis début 2016 et sa durée de vie est de seulement trois ans ... donc pleine en 2019.**

Création d'une nouvelle alvéole : au regard des normes actuelles, le coût s'élèverait à 4,5 millions d'euros (alvéole, pistes d'accès, réseaux, plan topographique, étude géotechnique, nouveau bassin de stockage des lixiviats de 873 m³, autres travaux...), auxquels s'ajouteraient le coût de la construction d'une station d'épuration permettant le traitement sur site des lixiviats. **Cette solution**, du fait de son coût trop élevé, ne peut pas être retenue. Chacun savait que cette solution serait bientôt à remplacer et nous voilà au bout de son terme.

De ce fait, le SICTOM Velay Pilat étudie les alternatives possibles pour le traitement des déchets :

- Le projet d'extension de l'alvéole n°4** : par rehausse afin d'augmenter sa profondeur pour un coût estimatif 450 000€. Cette réhausse d'une capacité de 8 000 m³ permettrait de recevoir pendant trois ans les encombrants des

déchèteries (1 300 tonnes/an) et les DIB (1 300 tonnes/an) mais pas le plus gros volume représenté par les ordures ménagères. Le SICTOM est dans l'attente d'une réponse de l'État quant à la faisabilité de ce projet.



Une alvéole à Saint-Just-Malmont... ▲ ▼



• Traitement des ordures ménagères (7 700 tonnes/an) : un appel d'offres a été lancé. Le 5 décembre dernier, le comité syndical du SICTOM a choisi l'offre d'une entreprise de Haute-Loire qui a mis au point un **procédé innovant** breveté permettant de valoriser 90% des ordures ménagères ; on limite l'enfouissement à 10% du précédent. Cette entreprise a fait une proposition à un coût global légèrement plus bas que son concurrent qui enfouit. Elle est régionale et développe un procédé très novateur qui attire de grandes villes dans le monde.

Quelle que soit la technique, le coût de traitement à la tonne augmentera par rapport à la précédente situation car le traitement se doit d'être plus performant pour les générations à venir. Aussi pour maintenir constante la facture de **chacun** il nous faut **tous** diminuer nos ordures ménagères en accentuant la part du tri sélectif mais d'un tri sélectif bien fait.

Quelques chiffres : chaque année les habitants du territoire du SICTOM produisent 7 700 tonnes

d'OM et 2 000 tonnes de tri sélectif. Approximativement traiter une tonne d'OM coûte 100€ et le tri sélectif rapporte 100€ par tonne grâce aux subventions qui le favorisent. Plus nous trions moins le coût global est donc élevé. La tonne qui pourrait être triée et qui ne l'est pas ou mal coûte 100€ alors qu'elle pourrait rapporter 100€, c'est une perte de 200€ pour **NOUS TOUS...**

Plus que jamais, une diminution nette de la production d'ordures ménagères résiduelles apparaît comme la meilleure piste pour maîtriser des coûts. Ensemble TRIONS PLUS ET MIEUX sera notre challenge pour 2019 !

Réglement de l'enlèvement des encombrants ménagers

Article 1 : Bénéficiaires

Ce service est réservé aux habitants de la Commune de Saint-Julien-Molin-Molette ; il est réservé aux particuliers, les professionnels ne peuvent en bénéficier. Cette collecte doit être considérée comme un service complémentaire au service offert par la déchetterie de Bourg-Argental.

Article 2 : Nature des objets acceptés

Cette collecte est réservée aux encombrants ménagers dont le poids ou le volume ne permet pas de les transporter dans un véhicule de tourisme jusqu'à la déchetterie. Il s'agit des déchets de l'activité des ménages, à l'exclusion de ceux provenant des établissements artisanaux, commerciaux et industriels.

Sont acceptés :

- les appareils électroménagers de grand format (cuisinière, réfrigérateur, lave-linge...);
- le mobilier et la literie de grand format (fauteuil, sommier, divan,...)

Sont exclus les déchets suivants :

- légers et de petite taille qui tiennent dans le coffre d'une voiture;
- dangereux (huiles, carburants, bouteilles de gaz, extincteurs) et/ou soumis à une réglementation particulière (ex : amiante, mercure);
- les végétaux et le bois (troncs, souches, ...);

- les cadavres d'animaux et déchets issus des abattoirs ;
- les objets coupants ou tranchants pouvant entraîner des risques pour les agents de collecte, tels que les baies vitrées, les grands miroirs... ;
- ceux comme les éléments de chaudières, cuves... car ils ne sont pas considérés comme des encombrants ménagers ;
- les objets résultant de travaux (remplacement de baies vitrées, portes, fenêtres, ...);
- ceux de construction, d'un vide grenier ou de débarras de cave ;
- et d'une manière générale tout objet dont le volume ou le poids ne permet pas son chargement dans le véhicule de collecte des encombrants.

Dans tous les cas, les habitants peuvent déposer librement tous ces déchets en déchetterie.

NB : Il est rappelé que les appareils électroménagers et les meubles doivent être recyclés et évacués par le vendeur lors de leur livraison. Les entrepreneurs

doivent évacuer en déchetterie les déchets des chantiers qu'ils ont réalisés.

Article 3 : Modalités de la collecte

Les objets encombrants doivent être facilement collectables et ne pas présenter de danger pour les agents de collecte : si nécessaire, rabattre les clous, supprimer les bords coupants... Les objets destinés au service de ramassage des encombrants doivent être conditionnés correctement de manière à permettre une manipulation et un chargement aisés et sans danger pour le personnel chargé de la collecte ; le poids de chaque encombrant devra permettre son chargement à bras dans le véhicule (maxi 80 kg).

Les encombrants devront être déposés le jour même de la collecte avant 8h en limite du domaine public à un endroit accessible pour le véhicule de collecte. Les propriétaires prendront toutes dispositions pour ne pas entraver la circulation tant des véhicules que des piétons et pour prévenir tout accident qui pourrait être provoqué par la forme,

la nature et le contenu de l'objet.

Les déchets seront contrôlés avant la collecte et refusés totalement ou partiellement s'ils sont incompatibles ou si la quantité est dépassée.

Article 4 : Fonctionnement du service

Collecte en porte à porte **tous les premiers mercredis du mois** sur inscription préalable auprès du secrétariat de mairie. Le particulier qui désire recourir au service doit s'inscrire en précisant l'adresse d'enlèvement et la liste des encombrants à évacuer.

Seuls les objets listés seront collectés. Les dépôts non signalés à temps ne seront pas enlevés.

Si pour une date donnée, le nombre de demandes s'avère trop important pour que le service puisse être assuré complètement, la prise en charge des objets surnuméraires est reportée à la collecte suivante.

En cas de problème technique (panne par exemple), intempéries, ou urgence relative au service, la collecte sera reportée.



Centre multimédia

Après le départ en retraite de Gilles Busca que nous remercions très chaleureusement, le service continuera au rez-de-chaussée de la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

CONSEILS MUNICIPAUX (extraits)

30 octobre 2018

Carrière : un recours gracieux a été intenté contre la préfecture en reprenant les conclusions du commissaire-enquêteur.

Commission électorale : 5 membres du conseil municipal (3 de la liste majoritaire, 2 de l'opposition).

Échafaudage montée Drevard : la gendarmerie verbalise pour non respect de l'arrêté.

Commission communication : une réflexion sur l'avenir du centre multimédia est en cours, une prochaine réunion avec le syndicat des inforoutes de l'Ardèche est prévue le 19 novembre à 18 heures en salle du conseil. L'adhésion aux programmes proposés par le réseau des Centres multimédias est envisagée.

Congrès des Parcs naturels régionaux à Saint-Étienne: Saint-Julien-Molin-Molette bien représenté avec la participation de Pierre Schmelzle, Jean Mazzoni (Amis du Parc), Céline Élie (décoratrice), Brasserie du Pilat, Delphine Gaud (chorégraphie et animation soirée). Six cent participants (élus des parcs, équipes techniques et bénévoles)

Gens du voyage : suite à l'étude de l'ARTAG, deux lieux ont été retenus, un terrain sur la commune de Saint-Sauveur-en-Rue, un autre sur la commune de Burdignes.

Convention Cinémolette : la convention tripartite entre Cinémolette, le cinéma le Foyer et la commune de Saint-Julien-Molin-Molette est reconduite.

Fresque rue de Peyronnet : accord pour six mois, à savoir jusqu'au 25 février 2019 ensuite la fresque sera, soit

recouverte de peinture selon le nuancier prévu au PLU, soit le mur sera décrépi.

4 décembre 2018

Demandes de subventions pour réfection du bar de la salle des fêtes sur la base d'un montant estimé des travaux à 113 739,84 € HT.

Demande de subvention pour le cheminement piéton du Faubourg au Mas sur base d'un coût estimé à environ 120 000 €.

Centre multimédia : après le 1^{er} janvier 2019, date du départ en retraite de Gilles Busca, le service continuera au RdC de la mairie. La commission Communication définira les nouveaux contours de cette activité en janvier pour créer une sorte de maison des services.

Téléphonie : la fibre sera installée dans tous les bâtiments communaux, y compris la salle des fêtes



PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

2018, le Parc du Pilat organisa le Congrès des Parcs de France



763 congressistes se sont rassemblés à Saint-Étienne et dans le Pilat les 10 et 11 octobre derniers pour travailler sur le thème *Relations Urbain-Rural, les Parcs explorent de nouveaux horizons*. Ce thème particulièrement pertinent ici a donné lieu à 19 circuits concoctés par le Parc du Pilat pour illustrer les interdépendances entre ville et campagne par les actions concrètes qui font le quotidien du Pilat : 80 partenaires différents sont intervenus sur des sujets comme la préservation du foncier pour l'alimentation, la filière du lait bio, la participation des citadins à la préservation de la biodiversité, les procédures coordonnées entre agglomérations et Parc, les approvisionnements en bois énergie, ...

Deux personnalités ont enrichi ces rencontres de leurs réflexions :

Le philosophe Roger-Pol Droit sur la manière dont ville et campagne doivent coopérer, en multipliant les expériences et en acceptant de mettre de côté nos certitudes.

Le géographe Martin Vanier qui s'est fait l'écho du message des Parcs à destination des villes de France : *nous ne voulons plus ni être renvoyés à une ruralité mythique qui ne correspond plus au fonctionnement social et économique de la France, ni être dilués dans des autorités urbaines. Les Parcs proposent de se réinscrire dans l'histoire longue des liens ville-campagne, qui n'est certes pas exempte de rapports de force, mais dont les deux termes ne sont jamais aussi accomplis que quand ils savent réactiver leurs réciprocités.*

Plus d'information sur :
www.parc-naturel-pilat.fr

Le Pilat mobilise l'épargne locale, parlez-en autour de vous

Depuis deux ans maintenant, une vingtaine de projets pilatois ont bénéficié de financements locaux. Le partenariat noué entre le Parc, les plateformes KissKissBankBank, Hello Asso et la Caisse d'Épargne ont offert la possibilité aux acteurs locaux de trouver des financements adaptés à leur projet. De plus, ils bénéficient d'un accompagnement assuré par les partenaires économiques du Parc, qui pilotent ce dispositif : élus, développeurs économiques des collectivités locales, des chambres consulaires, des plateformes Initiative France, bénévoles des clubs Cigales.

Alors, si vous avez besoin d'un financement pour votre projet associatif ou entrepreneurial, n'hésitez pas à solliciter votre élu délégué au Parc du Pilat, il saura vous orienter vers les bons interlocuteurs. Et si vous avez envie de soutenir vos voisins qui s'engagent dans des projets, rendez-vous sur les plateformes de financement partenaires ou sur www.parc-naturel-pilat.fr / nos actions / financements participatifs

Contact : Alexia Pallay
Parc du Pilat – 04 74 87 52 01

Le Parc du Pilat met à disposition des vélos à assistance électrique pour les trajets quotidiens

Quand 40% des trajets font moins de 3 km, le vélo peut être une bonne solution. Et dans un relief montagneux, c'est sur le vélo à assistance électrique que le Parc mise.

Pour 10€ par semaine, le Parc du Pilat vous propose d'essayer au quotidien le vélo à assistance électrique. Ils sont destinés aux personnes qui travaillent ou résident dans le Parc du Pilat.

Pour les courts trajets du quotidien : de 1 à 15 km aller, le vélo à assistance électrique remplace facilement la voiture : aller au travail, faire ses courses, ses activités, voir ses proches...

Si l'essai est concluant pour plusieurs personnes, un achat groupé pourra se mettre en place avec les vélocistes les plus proches.

Ces vélos sont disponibles dans les relais locaux :

Association Familles rurales à Maclas - 04 74 48 34 48 - aarmaclas@orange.fr
La Fourmilière à Saint-Sauveur-en-Rue - 06 80 26 47 85
Et prochainement à la Maison du Parc à Pélussin – 04 74 87 52 01

Ils sont équipés d'accessoires de sécurité et de confort.

La location à tarif subventionné est possible d'une semaine à un mois.

La mise à disposition de vélos électriques par le Parc s'inscrit dans sa politique générale de changement de comportement respectant l'équité sociale du territoire *changer d'ère !*. Ce programme est inscrit dans la démarche Territoire à Énergie Positive menée avec Saint-Étienne-Métropole et l'appui technique de l'Agence Locale Énergie Climat de la Loire (ALEC 42).

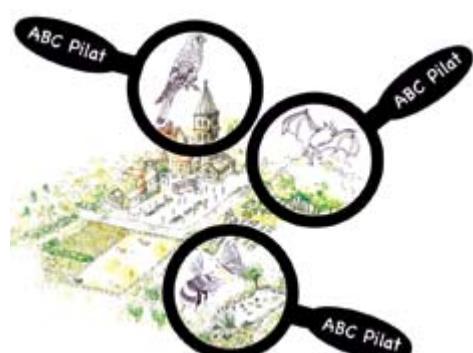
A.B.C. = Atlas de la Biodiversité Communale

Au travers de cette opération, le parc du Pilat, dans chaque commune, va réaliser un inventaire de la flore et de la faune, présentes sur le territoire.

Pour cela, une personne référente par commune sera accompagnée par des professionnels, afin de mettre en place diverses actions : chantiers participatifs, balades naturalistes, concours photos..., permettant de découvrir et connaître la biodiversité de chaque commune. Ces animations, ouvertes à tous les habitants, seront programmées au cours des années 2019-2020.

Si vous découvrez une plante inconnue, un animal rarement rencontré à Saint-Julien, un oiseau particulier, vous pouvez contacter l'élu référente de votre commune: Marie-Anne Vallot, ou le parc du Pilat :

pdelforge@parc-naturel-pilat.fr
rdidier@parc-naturel-pilat.fr



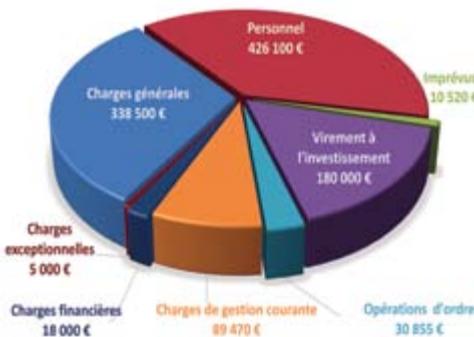
FINANCES COMMUNALES

Les activités communales sont gérées à partir de quatre budgets (**M14**, **AEP**, **CCAS**, **Lotissement**). Pour chacun deux sections : **fonctionnement** et **investissement**. La première pour la gestion courante (frais de personnel, achat de consommables, eau, électricité, téléphone, carburants, assurances, achat de petit matériel, entretiens courants, réparations, etc.). La seconde pour les opérations plus importantes qui accroissent le patrimoine communal

Le budget général, appelé **M14**, est le plus important à environ 1 100 000€ pour le fonctionnement, en légère baisse (5 000€) par rapport à 2017 et à 575 000€ pour l'investissement.

Dépenses de fonctionnement :

les charges générales (31%) et celles de personnel (39%) sont les deux principaux postes. Les charges financières sont maîtrisées (1,6%) et 16% (180 000€) serviront à l'investissement. ▼



Recettes de fonctionnement :

environ 50% viennent des impôts et taxes, 25% du report de ce que nous n'avons pas dépensé en 2017 et 25% des divers dotations. ▼



Dépenses d'investissement :

21% pour finir des travaux de 2017, 53% pour les travaux de 2018 (dont 55 000€ de voirie, 150 000€ pour le parking avenue de Colombier), 7% pour rembourser les emprunts, le reste étant principalement des immobilisations.

Shéma colonne suivante ▶

(achat de véhicules, d'engins d'entretien, construction de bâtiments, projets communaux, etc.).

Cet article présente les budgets votés en début d'année qui sont des **prévisions**; leur réalisation sera constatée un an après par le vote du Compte Administratif présenté dans une *Lettre Piraillonne*. Lorsque les dépenses constatées sont inférieures aux prévisions, la différence est reportée d'une année sur l'autre.



Recettes d'investissement :

46% viennent du budget général (31% de celui de 2018 et 15% de l'excédent de 2017 soit au total 267 000€) ; 11% viennent de recettes sur travaux de 2017 ; 22% sont des dotations et subventions ; comme chaque année, un emprunt est prévu pour équilibrer ce budget mais notre trésorerie et les économies par rapport aux prévisions conduisent à ne pas le réaliser. ▼

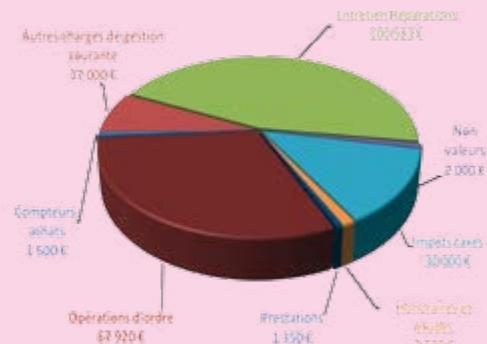


L'AEP

(**Assainissement et Eau Potable**) est l'autre budget important à 223 000€ en fonctionnement. En investissement, 2018 a vu la fin d'une tranche très importante de travaux commencée l'an passé (895 000€ d'investissement en 2017 et 392 000€ en 2018). Ces travaux ont été financés sans recours à l'emprunt grâce aux subventions mais surtout à des provisions prévues depuis plus de 20 ans en prévision de ces travaux.

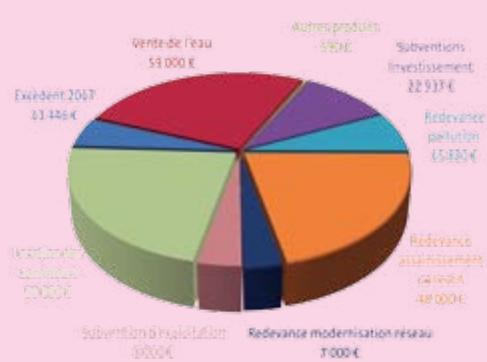
Dépenses de fonctionnement :

contrat d'entretien des stations d'assainissement et de traitement de l'eau potable pour 100 523€ et l'opération d'ordre de 68 000€ se retrouve en recette d'investissement pour financer ce dernier. ▼



Recettes de fonctionnement :

location des compteurs, vente de l'eau, redevances, subventions et excédent reporté de 2017. ▼



Le CCAS

(**centre communal d'actions sociales**) a un budget de 30 000€ servant à financer le repas des ainés et leurs colis de Noël, des bons d'achats aux plus démunis, la participation au portage des repas à domicile. Les recettes viennent du règlement des repas portés à domicile et du budget M14.

DÉCÈS

Paret Delphine Jeanne Marie, le 1^{er} janvier, âgée de 106 ans, veuve d'Eugène Marcel Sabot, 37 rue Peyronnet.

Oriol Céline Julie, le 1^{er} janvier, âgée de 103 ans, veuve de Joseph Marius Reynaud, *maison de retraite*.

Josserand Odette, le 10 janvier, âgée de 95 ans, veuve de Georges Géliot, *maison de retraite*.

Decreux Odile Victorine Marguerite, le 24 janvier, âgée de 72 ans, veuve de Paul André Sabot, rue du Faubourg.

Morfin Juliette Clotilde Henriette, le 7 février, âgée de 94 ans, veuve de Paul Augustin Prosper Gamon, Boulieu-lès-Annonay, 20 corniche du Colombier.

Chirat Pierre Louis, le 17 février, âgé de 90 ans, veuf de Perrine Marguerite Bacher, *maison de retraite*.

Gamon Robert Louis Joseph, le 2 mars, âgé de 72 ans, époux de Mireille Mauricette Monique Blanc, le Grand Pré.

Recchia Lauretta, le 3 mars, âgée de 93 ans, veuve de Livio Denis d'Orazio, *maison de retraite*.

Perrot Robert Léon, le 3 mars, âgé de 93 ans, époux de Madeleine Denise Doussot, Saint-Cyr, 3 lotissement le Grand Pré.

Vallon Élise Marie Marcelle, le 11 mars, âgée de 84 ans, veuve de Georges Victor Jules Giraud, Villevocance, rue de la Cure.

Denizot Marie Louise Aglaé, le 11 mars, âgée de 90 ans, célibataire, *maison de retraite*.

Favier Jacqueline, le 17 mars, âgée de 71 ans, épouse de Noël Victor Fraisse, 14 rue du Tâcon

Boudras Solange Jeanne Augusta, le 23 avril, âgée de 87 ans, veuve de Marcel Louis Joseph Bonnet, *maison de retraite*.

Barbato Regina, le 14 avril, âgée de 93 ans, veuve de Mario Balzano, *maison de retraite*.

Guerreiro Joseph Mariano, le 21 avril, âgé de 93 ans, époux de Marie Pinguinha, Le Péage-de-Roussillon, 24 place Charles de Gaulle.

Richard Jeannine Marie, le 27 avril, âgée de 93 ans, veuve d'Antoine Alexis Joseph Mathevet, *maison de retraite*.

Despinasse Louis Joseph André, le 1^{er} mai, âgé de 88 ans, époux de Marguerite Paulette Marie Arnaud, Bourg-Argental, Lampony.

Gat Josette Jeanne, le 9 mai, âgée de 82 ans, veuve de Georges Victor Bouteyre, 6 montée du Calvaire.

David Joël Guy, le 27 mai, âgé de 67 ans, époux de Danielle Paulette Marinette Julien, 17 rue du Faubourg.

Theillard Marie Baptiste, le 9 juin, âgée de 100 ans, veuve de Marius François Caillet, *maison de retraite*.

Rebours Michèle Andrée Noëlle, le 9 juin, âgée de 71 ans, épouse de Pierre Jean Cellard, 6 impasse du Ternay.

Mounier Denis Régis, le 13 juin, âgé de 57 ans, célibataire, 11 rue du Faubourg.

Gey Jeanne, le 27 juin, âgée de 81 ans, veuve d'Albert Eugène Louis Crétinon, *maison de retraite*.

Dumas Odette Jeannine, le 1^{er} juillet, âgée de 85 ans, épouse de Paul Joseph Pierre Oriol, *maison de retraite*.

Champailler Marcel André, le 8 juillet, âgé de 87 ans, époux de Marie Josèphe Limone, *maison de retraite*.

Bobichon Jacqueline Michèle Renée, le 5 juillet, âgée de 72 ans, épouse de Paul Jean Piotin, 2 Grand'Place.

Coquerel Jean-Pierre, le 12 juillet, âgé de 78 ans, époux de Françoise Lucienne Gérard, 12 rue Neuve.

Granjon Marie-Josèphe Antoinette, le 6 août, âgée de 86 ans, veuve de Joseph Jean Florent Poinard, *maison de retraite*.

Bugarski Philippe Vincent, le 19 août, âgé de 54 ans, époux de Christiane Mathilde Charlotte Borrelly, 39 rue Peyronnet.

Girodet Jean Henri, le 27 août, âgé de 70 ans, célibataire, 1 montée des Anges.

Pouly Xavérine Fernande, le 16 octobre, âgée de 93 ans, veuve de René Jean Victor Mathevet, *maison de retraite*.

Grémion Andrée Eugénie Ambroisine, le 2 novembre, âgée de 92 ans, veuve de Georges Élie Daniel Minjolat, *maison de retraite*.

Mathevet Simone Rosa Francine, le 6 novembre, âgée de 92 ans, veuve de Savio Stella, *maison de retraite*.

Casas Maria Josefa, le 6 décembre, âgée de 98 ans, veuve d'Antoine Ponce, 13 rue de la Modure.

Dreveton Olivier, Guy, Henri, Marcel, le 12 décembre, âgé de 52 ans, célibataire, 38 avenue de Colombier.



MARIAGES

Schmelzle Clément François Stéphane et **Daequin Mélanie** Ana Thérèse, le 28 avril.

Varaine Florent Paul François et **Praz Christine**, le 19 mai.

Claude Guillaume et **Neri Sabine**, le 9 juin.

Piolat Yohan Pascal Yves et **Araujo Harmony** Tiffany, le 23 juin.

Roesch Gérard Charles René et **Bouchet Maryline** Laure Christiane, le 21 juillet.

Buisson Henry Léon Georges et **Poinard Michelle** Marie Josèphe, le 1^{er} septembre.



Mélanie & Clément



Michelle & Henry

NAISSANCES

Flavie Meurger
née le 5 mai à Vienne (Isère)

Yanis Aous Jabnoun Butali,
né le 7 février 2018
à Saint-Priest-en-Jarez (Loire)

Noah Sauzéa,
né le 14 juin 2018
à Saint-Priest-en-Jarez (Loire)

Roxane Bouchet Lima,
né le 14 juin 2018
à Saint-Étienne (Loire)

Martin Bacher,
né le 15 juin 2018
à Saint-Étienne (Loire)

Louisa Fauconnet,
née le 6 juillet 2018
à Saint-Priest-en-Jarez (Loire)

Sacha Gouthez,
né le 19 août 2018
à Saint-Priest-en-Jarez (Loire)

Inaya Limone,
née le 22 septembre 2018
à Annonay (Ardèche)



Harmony & Yohan



Roxane



Noah



Inaya



Sacha



Martin

Les nouvelles des activités de

LA RIVOIRE

- **Le maraîchage de Rivoire et Cagette** a été mené par Ingrid, Julien et Guillaume. En 2018, les premiers légumes de la parcelle d'environ 1 ha ont permis d'alimenter les restaurants des environs, le marché de Chavanay, et le marché à la ferme. Le travail se fait manuellement, avec l'aide de la jument de trait Frivole et en dernier recours au tracteur. Cette première année offre une expérience de terrain avec des conditions climatiques marquées par la sécheresse. Des aménagements (matériels, terrassement, ..) sont toujours en cours pour améliorer la production, et être résilient dans le système d'irrigation.

À noter que le **marché à la ferme** se tient toute l'année, tous les **mercredis de 16h à 19h** et propose des produits locaux de la Rivoire mais également provenant des confrères du territoire. Ouvert à tous !



- Les activités de **CEPALE** ont été menées par Michel et Sylvain. La formation d'automne terminée, les 12 stagiaires ont été satisfaits et impatients de pouvoir terminer leurs cursus l'année prochaine, bonne grimpe à eux jusqu'à la cime. En 2019, il y aura une **nouvelle session d'Éducateur Grimpe d'Arbre**; en mars, un nouveau module de **formation Arbre** pour les éducateurs à l'environnement.

Les activités de **Phytofeel** menées également par Michel et Sylvain: le site de grimpe est désinstallé et rangé, les arbres comme nous, se mettent au repos, attendant le retour du printemps pour s'épanouir... D'ailleurs de petites graines sont en dormance pour bientôt donner naissance à la *Cité des Arbres* en 2019.

Bonne fin d'année arborisée !



- Les activités de la **pépinière OSMIE** sont menées par Fabienne et Philippe. Cette pépinière de plantes vivaces locales, mellifères et comestibles a déménagé cet été de Pailharès en Ardèche, à la Rivoire. La saison d'automne, encore dans des conditions provisoires, a été réussie, avec la présence dans des foires aux plantes spécialisées et différents chantiers de plantation entre l'Ain et la Haute-Loire.

Les graines pour l'année à venir ont été récoltées et nettoyées. Les semis pour le printemps 2019 sont en partie faits et une grande diversité de jeunes plants attendent le printemps.



Visite du lycée agrotech et atelier tri de graines

Pendant les prochains mois, nous allons avancer sur la construction de la pépinière : monter la serre, aménager les espaces extérieurs pour les godets et le bâtiment agricole et réaliser les premières plantations pour commencer la métamorphose d'un champ dans un jardin diversifié.



- L'association **Pierre Feuille Ciseaux** de Philippe et Fabienne, va réaliser un jardin pédagogique à la Rivoire, qui permettra d'accueillir enfants et adultes autour des thématiques de la nature, des plantes et des animaux. Les mois d'hiver nous permettent de

travailler sur la conception de ce jardin.

- **Les activités des céréales et de la boulangerie** sont menées par Cédric. Les semis engrais verts, blé et seigle sont terminés (et ça pousse)! La construction d'un petit four est en cours pour de prochaines fournées !

- Les activités de la **chambre et table d'hôtes** sont menées par Alexandra. La saison se termine après de belles rencontres. La nouvelle formule du petit déjeuner en autonomie et de la table d'hôtes avec les bons produits des fermes voisines et de Bourguibio ont alléché les papilles des hôtes. Alexandra est à la **recherche d'une à deux personnes pour reprendre et développer la table d'hôtes**. Envoyez un mail si vous êtes motivés, intéressés, souriants et amoureux de bons produits avec une envie de faire découvrir vos mets ! (larivoire@hotmail.fr).

Dans l'une des salles de la chambre d'hôtes, une **nouvelle activité** est proposée par Scylia, Karine, Delphine et Alexandra... **Un Temps pour soi** avec du Psycho-Corporel, des fleurs de Bach, du Body-Mind Centering et des massages !

UN TEMPS POUR SOI

un nouveau lieu d'écologie du corps ouvre ses portes à La Rivoire

Séance psycho-corporelle
contact : Scylia Condamin
www.lerevedelaluciole.fr
06 89 38 37 21

Fleurs de Bach
Pour adultes & enfants
contact : Karine Farges
06 95 45 87 07

4 pratiques d'exploration de l'Être

Massage tibétain
contact : Alexandra Aubry
www.larivoire.net
06 61 23 24 82

Body-MindCentering®
contact : Delphine Gaud
www.bodymindcentering.fr
06 25 81 05 59

- **L'activité du gîte** est menée par le collectif. La 1^{ère} saison d'accueil s'est bien déroulée : capacité d'accueil pour 12 personnes en gestion libre, avec toilettes sèches et vue imprenable !

www.larivoire.org

ASSOCIATIONS DE SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

A.D.M.R. Aide à Domicile en Milieu Rural	p. 16
Anciens d'Afrique du Nord	p. 16
Aïkido piraillonnais , Anne Lebran-chu	06 71 91 17 45
Amicale sapeurs-pompiers	p. 18
Atelier Liberté Yannick Le Tord, 5 rue Vieille, 04 77 51 53 23,	yletord@free.fr
Bien Vivre à Saint-Julien,	bienvivre.pilat@free.fr
Ceci n'est pas une Usine , chemin des Tissages, 04 77 51 57 47,	giselejacquemet@free.fr
Centre de Formation Bouliste du Pilat , Nicolas Tillmann, 04 69 68 45 78, nicolas.tillmann@cnhind.com	
Cercle Jeanne d'Arc	p. 17
Cinémolette	p. 26
Club Joie de Vivre	p. 17
Dynamique Piraillonne	p. 16
Estogo	p. 21
L'Art des Livres , Annie Zadek, 3 montée des Fabriques,	zadekannie@wanadoo.fr

L'Atelier , Winfried Veit, usine Saint-Victor, winfried.marin-veit@wanadoo.fr	
L'Essaim de Julie , Céline Élie, celinellie@free.fr	
L'Oreille est Hardie , Rachel Paty, 04 77 51 58 51, oreillehardie@hotmail.com	
Label des Chants	p. 25
La Boule du Ternay	p. 14
Mûe	p. 22
Le Rez-de-Chaussée , 06 99 88 98 98, www.facebook.com/lrdcstju/	
Le Rêve de la luciole	p. 13
Les Amis du Camping du Val du Ternay , 06 82 47 75 09, valduternay@yahoo.fr	
Les Amis du Foyer du Pilat	
Nathalie Godard, 8 Lot.	
Les Garennes, 07340 Charnas	
Les Amis du Val Ternay	p. 20
Les Coups-leurres du Fou , Didier Cognet, 04 77 51 52 01, jessatk@hotmail.fr	
Les Saint-Julien de France	p. 20

La Trisande	p. 27
Musique à l'usine	http://www.musikalusine.fr
Patrimoine Piraillon	p. 23
Radio d'ici , 04 77 51 57 45	www.radiodici.com
Rayon de Soleil	
Claude Bonnard, 04 77 51 53 45, claude.paul.bonnard@gmail.com	
Société de Chasse , yvon.maya.mathevet@orange.fr	
Sou des Écoles Laïques	p. 19
Sporting-Club Piraillon	p. 15
Studio International Mise au Point , Françoise Faivre, 04 77 51 58 21, enos@wanadoo.fr	p. 23
Syndicat d'Initiatives	p. 24
Tennis Club , Nicolas Bancel, 04 77 51 50 47	
Théâtre d'Ici	p. 22
Travailler et vivre ensemble à Saint-Julien , Paul Thiolière, 04 77 39 12 21	
Tu joues ?	p. 26
Vélo Club Piraillon	p. 14

LE RÊVE DE LA LUCIOLE

est un espace d'exploration des arts du corps et de l'être.

Exploration Martiale & Yoga

La recherche que nous proposons s'appuie sur deux axes : les arts anciens de traditions martiales, et la voie du Yoga Shivaïte du Cachemire. Cet enseignement s'adresse à toutes les personnes disposées à s'engager sur une voie de recherche intérieure et désireuses de pratiquer des arts de vie en accord avec les fonctionnements fondamentaux de l'être humain.

Que ce soit pour les arts martiaux ou le Yoga, les cours sont ouverts à tous. Aucun niveau de compétence n'est requis, simplement votre envie de décou-

vrir et de partager. Les cours peuvent être intégrés tout au long de l'année. Poussez la porte et venez essayer !

Cette année encore nous proposons des ateliers de **Yoga du Cachemire** un dimanche par mois. Dates 2019 : 13 janvier - 10 février - 17 mars - 7 avril - 5 mai. Nous vous proposons également trois stages de Yoga du Cachemire au cours de l'année 2019 : 19/22 avril, 8/10 juin, 29 août/1 septembre. Infos et inscriptions sur le site internet.

Les P'tis Yogi : ce cours hebdomadaire s'adresse aux 8-13 ans. C'est une belle occasion pour les enfants de découvrir ce qu'est le yoga par le biais du jeu.

Relaxation pour les femmes enceintes : un temps pour se poser, pour se relaxer, profondément et accueillir

pleinement le sentiment d'être maman. Une séance qui allie parole, énergie et massage. Un moment tout doux pour vous et votre bébé.

Les cours et leurs horaires

Wing Chun & exploration martiale : lundi 20 h-21 h 45

Yoga du Cachemire : mercredi 18 h 30-20 h 15 et un dimanche par mois + 3 stages en avril, juin et août.

P'tis Yogi : mercredi 17 h-18 h 15

Relaxation femmes enceintes : séances individuelles.

Toutes nos infos sont à retrouver sur notre site internet. N'hésitez pas à le consulter régulièrement pour découvrir les nouveaux stages. Vous pouvez également, via le site, vous inscrire à notre lettre d'info, ce qui vous permettra de recevoir régulièrement le détail de nos activités.

Tous les cours se déroulent à la salle du dojo, 2ème étage de la salle des Fêtes.

Site : www.lerevedelaluciole.fr

Mail : contact@lerevedelaluciole.fr

Tél : Philippe 06 85 244 244

Scylia : 06 89 38 37 21

VÉLO CLUB PIRAILLON

Le Vélo Club Piraillon a créé une section **cycle-balle** en 2017 qui était composée de quatre joueurs (trois moins de 18 ans) et d'un entraîneur. Pour sa première année de compétition, le Vélo Club a participé aux journées de Championnat régional, au Championnat de France Junior et à la coupe de France Élite ainsi qu'à la démonstration au stade Geoffroy Guichard lors de l'arrivée du Paris-Nice à Saint-Étienne en mars dernier.

L'équipe senior à la démonstration au stade Geoffroy Guichard. ▼



L'équipe junior : Vincent Grenier et Timothé Guichebron ▼



L'équipe junior composé de Vincent Grenier et de Timothé Guichebron s'est classé 5^{ème} du championnat de France Junior disputé les 7 et 8 Avril à Balbigny. L'équipe senior composé de Olivier Chaprier et Adrien Grenier s'est classé 7^{ème} de la coupe de France en remportant son dernier match face à Paris.

Depuis septembre, le Vélo Club a transféré ses entraînements au **gymnase de Saint-Sauveur-en-Rue** pour nos entraînements qui ont lieu les **jeudis de 18 h 30 à 20 h 30**.

Le Vélo Club Piraillon organisera une manche du championnat régional de cyclisme en salle dimanche 26 mai au gymnase avec du cycle-balle le matin et du cyclisme artistique l'après midi.

L'association est toujours à la recherche de nouveaux joueurs. Si vous avez plus de 10 ans et que vous souhaitez venir essayer, n'hésitez pas à venir au gymnase ou contactez Olivier Chaprier : **06 67 57 14 89** vepiraillon@gmail.com

L'association organise chaque année la **Grimpée cycliste Pierre Latour** à Burdignes parrainé par Pierre Latour, coureur cycliste professionnel au sein de l'équipe AG2R La Mondiale. Cette année, la grimpée cycliste a connu un grand succès avec la participation de 53 coureurs. **La prochaine édition aura lieu le 19 octobre 2019.**

Podium de la Grimpée cycliste avec Pierre Latour. ▼



BOULE DU TERNAY



De gauche à droite : Jean-Louis Bariot, Nicolas Tillmann, Dino Ciniéri.

Les 10 bonnes raisons de pratiquer le Sport-Boules :

1. Le Sport-Boules, **un jeu démocratique**, un sport pour tous : pour tous les âges (de 7 à 107 ans), pour tous les sexes, pour toutes les classes sociales, partout en France.
2. Le Sport-Boules est une activité **saine et complète** faisant à la fois travailler les bras et les jambes, favorisant la souplesse de toutes les articulations et facilitant la circulation sanguine.
3. La pratique de cette discipline exige **patience et rapidité** des prises de décisions. Une manière de se forger un mental à toutes épreuves.
4. Le Sport-Boules allie donc plusieurs facultés en même temps (le **physique et le mental**), notamment l'adresse en situation de course. Il s'agit d'une authentique épreuve sportive qui exige des nerfs d'acier, des astuces de joueurs d'échecs, des jambes de champion de triple saut, et la concentration d'un tennisman de haut niveau.
5. « *Il s'agit d'un sport rigoureux et quand je le pratiquais, lors des parties finales, j'avais les mêmes sensations qu'au football, de l'émotion, de la tension, et surtout beaucoup de concentration. Du point de vue psychologique, la discipline bouliste ressemble un peu au tennis : tout peut basculer dans l'autre sens à n'importe quel moment.* » Aimé Jacquet, ancien Directeur technique national du Football et sélectionneur de l'équipe de France victorieuse de la Coupe du Monde de football 1998.
6. Le Sport-Boules, **école de sagesse** : il permet la multiplication des contacts humains, il est un jeu en équipe promo-

teur d'harmonie. Apprendre à gagner comme à perdre, à lutter ensemble, pratiquer une solidarité effective, un travail d'entraide et de coopération.

7. La possibilité de pratiquer ce sport en **loisir**, une distraction de plein air, un divertissement ludique et convivial, qui crée des liens d'amitié entre les hommes, qui procure à l'individu la détente du corps et de l'esprit.

8. Cinq mn de tir progressif correspondent à 1 500 m de course de fond et 50 kg de bronze jeté, un **effort physique** certain qu'il faut conjuguer avec une épreuve d'**adresse**.

9. Les finalistes d'un concours de 64 quadrettes, disputé en une seule journée, jettent en moyenne 15 boules par parties, effectuent généralement 5 trajets de 14 m sur le terrain par mène. Ce sont bien plus **de 7 km** que les pointeurs auront arpentés. La dépense physique des tireurs est beaucoup plus importante.

10. Le Sport-Boules à l'**école** : une activité éducative utilisée pour ses richesses d'approche d'habiletés, de connaissances et d'attitudes d'autonomie, de sécurité pour soi et pour les autres, de respect de l'autre, d'entraide et de solidarité, toutes attitudes qui caractérisent un comportement citoyen.

Chez nous l'ambiance est si chaleureuse que nous accueillons de très nombreux Ardéchois, Maclaires, Saint-Appolinaires... N'hésitez pas, venez vous distraire en effectuant un effort physique selon vos possibilités. **Nicolas Tillmann**, président, se fera un plaisir de vous renseigner.

Cette année le but d'honneur a été remporté par Michel Richard devant Pascal Desseux et le challenge Pichon a été gagné par le jeune Piraillon Maxime Richard.

Dino fait l'éloge de la Boule du Ternay. ▼



SPORTING CLUB PIRAILLON

Association incontournable du paysage associatif de Saint-Julien, ce club de sport ne cesse de se développer ces dernières années. La pratique de ce sport commence dès cinq ans avec l'apprentissage du maniement du ballon, le positionnement dans l'espace et le respect de l'autre, valeur fondamentale du sport et du SCP.

Pour cette nouvelle saison, nous avons eu le plaisir de compter parmi nous de nouveaux jeunes garçons mais aussi jeunes filles dans les plus jeunes catégories. Nul doute que le SCP a pu bénéficier de l'effet coupe du monde ! Au total, ce sont 16 jeunes qui pratiquent la discipline.

Nouveauté cette année également, la création d'une **équipe U18** qui permet à nos jeunes de pratiquer leur passion en parallèle de leurs études sur Annonay. Rappelons que jusqu'à la catégorie U9, ils jouent contre des équipes du nord Ardèche essentiellement. À partir de cette catégorie, ils sont inscrits dans les différents championnats de la Loire et jouent contre des équipes du Pilat et de l'Ondaine ou du Gier. Les résultats sont plus que corrects, l'équipe U15 ayant été sacrée **championne de la Loire** sur l'exercice précédent. Ces catégories sont très importantes car elles constituent un formidable réservoir pour l'équipe senior et son avenir.

Les entraînements se font toujours dans le cadre de l'entente avec le FC Bourguisan. Clément Batin est toujours très impliqué dans l'encadrement de tous ces jeunes (dans toutes les catégories).

La **catégorie loisirs** (qui regroupe d'anciens seniors désireux de continuer à jouer au foot) est elle aussi en entente avec Bourg-Argental. Les entraînements ont lieu à Bourg le mercredi à 19 h 15 et les matchs sont le vendredi soir.

Depuis maintenant quatre saisons, une **équipe détente mixte** s'adonne à la pratique du football dans un but d'exercer une activité physique et sportive dans la bonne humeur et le plaisir de se retrouver. Chaque année de nouvelles têtes rejoignent le groupe, preuve du dynamisme et de la bonne ambiance dans l'équipe. Le niveau n'est



pas très relevé, tout un chacun peut donc rejoindre l'équipe. Rendez-vous tous les lundi soir à 18 h 30. Nous attendons de nouveaux pratiquants...

La **catégorie senior** est la plus représentée au SCP et constitue la majeure partie des adhérents. L'équipe 1 est inscrite en 4^{ème} division, l'équipe 2 en 6^{ème} division. Après une première année difficile et d'apprentissage pour l'équipe 1 dans ce palier supérieur, les premiers résultats sont plus encourageants. L'équipe 2 rencontre plus de difficultés en ce début de saison, mais n'en doutons pas, ce n'est que passager.

Après cinq années passées à encadrer les seniors, Jean-Paul a souhaité cesser ses fonctions d'entraîneur. Nous le remercions pour son action dans le club et avons eu le plaisir d'accueillir Jérôme pour lui succéder. Bonne saison à lui.

Les entraînements des seniors ont lieu le mardi et vendredi soir à 19 h 30.

Le SCP profite de la tribune qui lui est offerte pour remercier ses sponsors et la population dans le cadre de l'opération annuelle de réalisation et vente des calendriers du club.

Nous vous rappelons qu'un panneau d'affichage est posé sur le mur de l'épicerie Vival près de la boulangerie. Vous pourrez y retrouver toutes les informations utiles, la vie du club ainsi que les dates et horaires des matchs à Saint-Julien.

Si vous souhaitez rejoindre le SCP, vous pouvez prendre contact avec :

Jean-Marie Granjon,
président
06 20 86 06 16.

Quelle que soit la catégorie, vous pouvez venir faire quelques entraînements d'essai !





DYNAMIQUE PIRAILLONNE



Une première cette année : Participation au défilé de Chars de la Vogue !

Une dizaine de dynamiques Piraillonnaises s'est retrouvée chez André et Frédéric Lachal pour la réalisation du char, qui avait pour thème... **La Gym** !

Gym que nous pratiquons tous les **lundis au dojo de la salle des fêtes**

de 10 h à 11 h, avec notre monitrice diplômée d'État Simone Sauvignet, dans une ambiance à la fois studieuse et amicale ; nous enchaînons des exercices d'assouplissement et de maintien. Cette activité est importante pour toutes et nous maintient en forme physique pour rester actives le plus longtemps possible.

Au cours de l'année nous rencontrons aussi le groupe gym de Véranne pour diverses activités.

Monique Cellard : 04 77 51 53 28



L'association locale ADMR les 3 vallées intervient sur votre commune

Elle apporte un soutien de la naissance à la fin de vie, en proposant :

- une aide au quotidien pour les **personnes âgées ou handicapées** (entretien du logement, repassage, aide aux repas, aide aux courses...) et un service de téléassistance ;
- une aide **auprès des familles** pour aider les parents lors d'un événement familial (grossesse, naissance, maladie, ...) ou pour de la **garde d'enfants** afin de concilier vie familiale et professionnelle ;
- son service **Qualité de Vie** (ménage/ repassage) en s'adressant à un public autonome.

Grâce au 23 bénévoles qui la composent, l'ADMR les 3 vallées a permis à 29 salariées d'intervenir auprès de 262 clients en 2017 sur l'ex-canton de Bourg-Argental.

Bénévole ADMR :

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association, l'équipe de bénévoles cherche à s'étoffer. Vous disposez d'un peu de temps libre pour le bénévolat ? Nous serions heureux de le partager avec vous !

Rejoignez une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du lien social et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être.

À l'ADMR, de nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association.

Ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.

- Accueillir des personnes, les écouter, participer à l'évaluation des besoins et à leur évolution.
- Coordonner la communication locale.
- Coordonner la gestion du personnel.

À la recherche d'un emploi ?

L'ADMR recrute des aides à domicile !

- Un emploi proche de chez vous.
- Une indemnisation des déplacements.
- Une profession au cœur de l'humain.

Pour en savoir plus sur nos services, nous rejoindre en tant que bénévole ou salarié, contactez-nous :

**ADMR les 3 vallées
11 place de la Liberté
42220 Bourg-Argental
msles3vallées@fede42.admr.org**



AFN

En cette nouvelle année les Anciens d'Algérie et d'Afrique du Nord fêteront le 57^{ème} anniversaire de la fin de la guerre en Algérie.

Comme toutes les années nous le célébrerons le mardi 19 mars 2019 par une cérémonie au monument aux morts de la commune, à la mémoire de tous nos disparus.

Malgré la perte de plusieurs de nos membres ces dernières années, les vingt-huit membres actuels de notre association continueront à être

présents à toutes les manifestations et commémorations de la commune.

Au programme de cette année, nous renouvelerons notre repas annuel du 19

mars, afin de permettre à cette occasion la réunion de tous nos membres et de leurs épouses autour d'un repas convivial.





CLUB JOIE DE VIVRE

Fondé au début des années 1970, le club **Joie de Vivre**, aujourd’hui présidé par Bernadette Faure, est certainement la phalange la plus active de la localité. À l’heure actuelle, ce sont plus de 90 retraités qui bénéficient des animations organisées par les responsables. Pour parvenir à pérenniser ce programme la municipalité ne reste pas inactive ; au contraire, elle apporte un soutien inconditionnel à l’association qui possède un local généreusement mis à disposition à la salle des fêtes, de même qu’une plateforme élévatrice pour permettre aux personnes à mobilité réduite d’accéder en toute sécurité aux installations. Depuis le début, on est émerveillé par le programme impressionnant qui est proposé aux adhérents, à savoir :

- permanences hebdomadaires les lundis et jeudis avec jeux de cartes, tarots, jeux de sociétés, collations et rafraîchissements ;
- rencontres avec le club *Loisirs Amitiés* de Colombier et Graix ;
- assemblée et tirage des rois ;

- concours de belote ;
- carnaval ;
- vacances de printemps en Italie ;
- visites à la maison de retraite. ;
- journée touristique à Annecy ;
- paëlla et concert du Quintet Harmonie ;
- participation au concours de pétanque inter-sociétés du Cercle ;
- fêtes, anniversaires et soirées festives ;
- vacances gastronomiques d’automne dans le sud-ouest à Carcassonne, Albi, Toulouse, Mirepoix ;
- veillée et buffet des fêtes de fin d’année.

La liste des réjouissances laisse apparaître un débordement d’énergie des administrateurs, mais aussi de l’adhésion des membres qui ne peuvent que se réjouir de constater que les loisirs et la joie de vivre ne sont pas exclusivement l’apanage des jeunes générations.



CERCLE JEANNE D’ARC



Cette société créée en 1905 a fêté son 113^{ème} anniversaire et est la plus ancienne et plus importante de Saint-Julien-Molin-Molette de par le nombre de ses sociétaires (136).

Le cercle est ouvert tous les jours à partir de 16 h 30 pour pratiquer différents jeux : pétanque, boule lyonnaise, coinche, belote, jeux de société, marche, etc. À la coinche le cercle possède d’excel-

lents joueurs-euses qui font partie des meilleurs du Pilat.

Le gagnant du loto du 2 décembre est M. Gilbert Rouchouze de Saint-Julien qui remporte un bon voyage d’une valeur de 600€. ▼



Dates à retenir pour 2019 :

- dimanche 17 mars : concours de belote à 15 h ;
- jeudi 30 mai : assemblée générale à 10 h plus concours de lyonnaise à 14 h ;
- lundi 12 août : concours de pétanque de la vogue doublette formée 14 h ;
- samedi 24 août : concours de pétanque intersociété en triplète formée à 14 h ;
- samedi 7 septembre : concours de pétanque en tête-à-tête, challenge Jean-Pierre Chomerat ;
- dimanche 1^{er} décembre : 40^{ème} loto du cercle Jeanne d’Arc à 14 h.

SAPEURS-POMPIERS

Le nombre d'interventions ne cesse d'évoluer avec plus de 180 sorties d'engins pour l'année 2018 dont une augmentation de 43% de secours à personnes par rapport à l'année précédente. Pour cela, nos agents continuent de se former et se recycler lors de nos manœuvres mensuelles ou en stage sur le département.

Remise de grade et diplômes

- Les sapeurs Mathieu Limone, Gérald Saurel et Maxime Mathevet sont nommés caporaux.
- Le caporal Yohann Gache est nommé caporal-chef (chef d'équipe).
- Le caporal Emilien Degraix est nommé sergent (chef d'agrès secours à personnes et opérations diverses).
- Les sergent-chefs Vincent Meunier, Nicolas Ramos et Dimitri Odouard sont nommés adjudants (chef d'agrès tout engin)
- Le médecin-capitaine Jean-Michel Coffy est nommé médecin commandant. ▶



- Le sapeur Maxime Mathevet a reçu le diplôme de conducteur hors chemin (cod 2) pour la conduite des engins incendie.
- Le caporal Christopher Mathevet a reçu le diplôme de conducteur pompes (cod 1).
- L'adjudant Vincent Meunier est nommé accompagnateur de proximité.
- L'adjudant Nicolas Ramos est nommé contrôleur et maintenance des casques opérationnels.
- Enfin le chef de centre, le lieutenant Gilles Mathevet a reçu la médaille de bronze pour reconnaissance départementale pour son dévouement à la section JSP du canton de Bourg.

Gilles Mathevet, médaillé ▶

Nouveau véhicule

Après presque 30 ans de bons et loyaux services, notre cher Unimog est parti à la réforme. Il a été remplacé par un Renault plus récent. Ce nouvel engin nous permet de doubler la capacité d'eau de la cuve. Il est notamment équipé d'un système d'autoprotection de la cabine et des pneus, ainsi que des bouteilles d'air respirable à l'intérieur de la cabine pour la sécurité du personnel.

Cet engin 4x4 est engagé essentiellement sur les feux de végétation mais aussi en appui sur un feu urbain et toutes opérations diverses. ▶



Manœuvre porte ouverte

Lors d'une manœuvre mensuelle, l'ensemble du personnel est allé à la rencontre de la population du village sur la place de la Mairie pour lui proposer de participer à divers ateliers (secourisme, feu domestique, lot de sauvetage, divers...) et lui présenter les engins.

Cette matinée a été très appréciée par le public venu en nombre. ▶



Recrutement

Nous en profitons pour rappeler que nous recrutons tout au long de l'année. Homme ou femme âgés de 16 à 55 ans, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos manœuvres mensuelles chaque premier dimanche du mois. Vous pouvez également nous contacter par téléphone au

04 77 51 56 72

Infirmier(e) dans le civil, votre profil nous intéresse également pour nos missions de secours à personnes.

Amicale

Tout au long de l'année nous avons participé à divers événements sportifs : cross inter-Pilat, cross départemental, tournoi de volley de l'espace Déome, parcours sportifs, divers concours de pétanque et longue où nous avons excellé dans certaines épreuves.

L'amicale a organisé plusieurs manifestations sur la commune telles que la matinée saucisses-frites et le concours de pétanque au terrain de foot.

Une nouvelle fois, nos anciens sapeurs-pompiers ainsi que nos familles nous ont rejoints lors de nos rassemblements conviviaux à l'occasion du repas de la Sainte-Barbe, l'arbre de Noël ou lors de la distribution des colis.

Nous remercions le public pour sa participation dans nos diverses manifestations ainsi que la population de Saint-Julien-Molin-Molette et Colombier lors du passage du calendrier annuel. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019.



Heureux événements dans notre caserne

– Arrivée au foyer du caporal Matthieu et Fayza Limone, Inaya fait le bonheur de ses sœurs. ▼



– Mariage du sapeur Mathieu Gay et Élodie François. ▼



– Mariage de notre infirmière Marie-Laurence Bonnard avec Alexandre Bennier. ▼



SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Écoles regroupe les enfants et les parents d'élèves de l'école de Saint-Julien-Molin-Molette. Le but de l'association est de financer en partie ou en totalité les sorties, les projets éducatifs et culturels présentés par l'équipe enseignante.

Lors de l'année scolaire 2017-2018, le Sou a pu apporter son aide financière pour différents projets : cinéma, initiation au cirque, cadeaux de Noël, transports et sorties *Pilatitou*, Marlhes, journée au Bessat...

Ces activités ont pu être soutenues grâce aux parents d'élèves et d'autres bonnes volontés qui ont permis d'organiser diverses manifestations :

- **le Carnaval** : défilé, fougot, battucada, repas en fin de journée ;
- **matinée nems** : une première à Saint-Julien ! Cette manifestation a été une réussite. Merci à tous pour vos commandes ;
- **la Molinette** : 196 marcheurs courageux au vu des conditions météorologiques !

Le sou remercie une nouvelle fois toutes les personnes qui soutiennent l'association et s'engagent par leur présence. Cette année encore, nous comptons sur la participation active de tous les parents et nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles de Saint-Julien-Molin-Molette que l'on espère nombreuses et engagées.

Programme des manifestations 2019 :

- Dimanche 3 février : concours de belote
- Samedi 9 mars : Carnaval
- Dimanche 5 mai : matinée nems
- Samedi 29 juin : Fête de fin d'année

Les membres du bureau :

Président : Raphaël Richard
Secrétaire : Marlène Berne
Vice-secrétaire : Nadège Rivoire
Trésorière : Lætitia Boucher
Vice-trésorière : Cathy Richard
Membre actif : Sonia Ramos



Matinée nems, confection ▲ distribution ▼



La Molinette ▲



Noël 2018 ▲ ▼



LES SAINT-JULIEN DE FRANCE

Crée en juillet 2009 sous la présidence de François Tiollier, maire, l'association des Saint-Julien de France dont le but est de rencontrer les autres Saint-Julien de France afin d'encourager et développer les échanges culturels, touristiques et présentant un caractère d'intérêt général entre les membres des villes et villages Saint-Julien.

Pour le week-end de la Pentecôte, six personnes ont représenté notre village pour le 21^{ème} rassemblement à Saint-Julien-de-l'Escape en Charente Maritime où l'accueil, comme à l'accoutumée, a été très chaleureux et riche en amitié.

Le prochain rassemblement aura lieu en 2019 dans la Haute-Vienne à Saint-



Julien-le-Petit près de Limoges. Nous espérons que notre Saint-Julien soit une fois de plus bien représenté pour sa 15^{ème} participation.

LES AMIS DU VAL DU TERNAY

L'année a été marquée par beaucoup de changements au sein de l'EHPAD : l'ouverture de l'unité protégée et réorganisation de l'espace de vie au rez-de-chaussée. Comme depuis sa création, l'association des **Amis du val du Ternay** a soutenu l'établissement dans cette transformation.

Ainsi l'espace du grand salon d'animation à trouvé une nouvelle utilisation, lieu de repas, d'animation et salon pour les résidents. Afin d'égayer cette espace de vie, l'association a financé le matériel nécessaire pour des ateliers jardinage dans l'objectif d'embellir la terrasse (rue de la Modure) avec l'achat de bacs à fleurs, de terreau et de plantes. L'objectif est de permettre aux résidents de travailler la terre de retrouver le plaisir de jardiner et de maintenir une activité que beaucoup d'entre eux pratiquaient à domicile. Une télévision offerte par l'association a également trouvé sa place dans cette pièce. Les résidents ont pu suivre la coupe du monde et la victoire de notre équipe nationale et regarder leurs émissions favorites ou l'office religieux du dimanche.

Le petit salon du rez-de-chaussée apprécié par les visiteurs pour son calme a lui aussi subi un relooking. L'association a financé deux bibliothèques et une lampe type liseuse pour permettre aux

résidents qui le souhaitent de pouvoir emprunter des livres cela maintient leur autonomie, leur capacité de lecture et leur imagination.

D'autres projets ont été financés par l'association comme :

- l'achat de jeux adaptés pour les personnes âgées, pour leur proposer un temps de loisir et favoriser les liens sociaux entre eux ;
- l'achat de matériel pour le projet intergénérationnel mené avec l'école sur la revalorisation des déchets plastiques ;
- les cadeaux et cartes d'anniversaires pour tous les résidents de l'EHPAD ;
- des temps festifs comme des intervenants musicaux à l'occasion des anniversaires, l'achat de produits de terroir lors d'un repas partagé avec les résidents de l'EHPAD de Bourg-Argental, un goûter « gastronomique » avec brioche de la boulangerie du village, chocolat de dégustation et jus de fruits artisanaux.

Tous ces projets ne seraient pas réalisables sans l'apport financier du concours de belote et de la mobilisation des bénévoles, des commerçants, des familles et des Piraillons. Les résidents remercient chaleureusement toutes les personnes qui prennent part toute l'année pour leur offrir ces moments de divertissements.



Ehpad le Val du Ternay



L'année a été une année de changement au Val du Ternay.

L'ouverture d'une Unité de Vie Protégée, dédiée aux personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées a marqué une étape importante. Les soignants s'impliquent pour faire vivre cette unité et permettre aux résidents d'investir un nouvel espace sécurisant et apaisant. Un accompagnement personnalisé est proposé, dans l'objectif de maintenir des capacités et de « donner envie » à chacun des résidents.

Côté EHPAD, l'ensemble des secteurs a été réorganisé. Les équipes ont dû faire preuve d'adaptabilité afin d'accompagner les résidents, avec bienveillance, dans leur vie quotidienne. Le respect du rythme et des habitudes de vie de chacun reste le socle de l'accompagnement.

Les résidents ont eux aussi fait preuve d'adaptation aux changements. Aujourd'hui, chacun a trouvé ses repères pour une vie paisible. Les familles, par leur collaboration, ont apporté leur soutien dans le déroulement de cette amélioration.

La préparation de cette réorganisation et les formations conduites en amont ont permis de mettre en place les projets prévus. Les équipes font preuve de professionnalisme et portent les valeurs de l'établissement.

ESTOGO



L'association a fêté ses 2 ans le 10 novembre.

Entraide Solidarité Togo a pour objectif de venir en aide aux populations déshéritées du continent africain et en particulier au Togo : actions sociales, sanitaires, éducatives et économiques. Nous souhaitons soutenir les initiatives locales et consolider les actions en cours des ONG existantes sur place pour un développement durable.

Elle rassemble ici sur le territoire du Pilat une trentaine d'amoureux de l'Afrique ou citoyens conscients que nous pouvons contribuer à notre mesure à un développement pour tous.

Ici, nous pérennisons deux rendez-vous festifs :

- une animation extérieure rue du Faubourg au printemps
- la journée culturelle africaine de mi-movembre. (Rendez-vous le 16 novembre 2019!).

Les manifestations ont trois objets principaux :

- 1) levée de fonds pour le financement des projets ;
- 2) partager la richesse et la diversité de la culture africaine ;
- 3) informer et engager une réflexion commune, pour une meilleure compréhension des problématiques géo-politiques africaines et des relations Nord-Sud.

Le 22 juin, la Fête de la Musique, avec le concert de Modern Zimbabwe Trans Music.

Le 10 novembre, la Journée Africaine : au cours cette journée, vous avez pu découvrir :

- le travail de l'illustrateur camerounais Christian Epanya qui travaille et réside à Annonay ;
- un concert de notre ami Charles Ngombengombe avec son groupe « Moyo Mbira Band » ;
- deux spectacles de contes et musiques pour enfants de la compagnie « Debout Là-Dedans » ;
- les enfants ont aussi pu découvrir des jeux de plateau et comment s'amuser simplement comme les enfants de là-bas ;

- le plat togolais, le Djencoumé, a remporté un franc succès avec les 144 personnes à table !

- la conférence sur le thème *Le Togo face aux contradictions : entre réalisme économique et confusion politique*, menée par Hodo-Abalo Awesso, professeur de philosophie, a pu éclairer sur la complexité de la transition démocratique en marche dans ce petit pays d'Afrique de l'Ouest.

- la petite exposition de photos *Taxi-moto* relatait le quotidien des Togolais : ces scènes de vie, qui peuvent paraître insolites pour nous Européens, représentent en réalité un quotidien difficile où la mobilité est une vraie entrave au développement économique, à la santé, à l'éducation.

La soirée s'est terminée par un bal dans une joyeuse ambiance familiale.

Quelle énergie il faut pour ne pas baisser les bras ! En effet, le Smic reste à 56€ alors que le prix de l'essence est à 95 centimes (en augmentation!). Du coup, chaque Togolais cumule les activités pour s'en sortir.

Comment les 70 % de la population rurale peuvent-ils accéder aux centres de soins centralisés sur les grandes villes ?

► C'est ainsi que nous soutenons l'ONG togolaise Amitié 2000, pour le maintien du dispensaire rural de Lassa, avec son centre de premiers soins et sa maternité.

► C'est ainsi que nous soutenons à Kara l'action éducative de sœur Antoinette qui a recueilli six orphelins (victimes indirectes de la situation sanitaire précaire). Les six premiers parrainages nous permettent d'assurer leur scolarité et les petits déjeuners.

► C'est ainsi que nous soutenons les micro-activités économiques : étant donné les déplacements difficiles, de nombreux commerces de proximité peuvent se développer dans chaque quartier.

Notre première réussite est de voir la vie familiale de Mawena qui évolue positivement. Il y a deux ans nous avons aidé cet orphelin à monter son atelier de couture. Aujourd'hui, il est autonome et

avec de beaux projets en perspective. Nous suivons d'autres micro-financements, bourses d'apprentissages aux jeunes déscolarisés.



Expo photo "Taxi-moto" ▲

Lors de la Journée africaine... ▼





La troupe du *Théâtre d'Ici* aborde sa quatrième année d'existence avec déjà son cadeau de Noël : l'arrivée de trois nouvelles comédiennes ! Merci Papa Noël ! Angélique, Jacqueline et Bijou vous êtes les bienvenues !

C'est avec la tête dans les étoiles et le cœur rempli des louanges des nombreux spectateurs ayant pu admirer nos deux derniers spectacles que nous sommes heureux de vous annoncer la préparation de notre **troisième petit**. Il sera bien évidemment construit comme les précédents avec des sketches humoristiques écrits et mis en scène par notre irrésistible et incontournable metteur en scène : Bernard Barou.

Nous prévoyons de le jouer en

primeur à Saint-Julien-Molin-Molette dans notre magnifique salle de la Passerelle pour fin 2019 et envisageons pour 2020 de valider au minimum une dizaine de représentations dans les villages alentours.

Vos encouragements et votre générosité, votre présence et vos applaudissements récompensent notre travail et nous poussent à continuer notre projet théâtral.

Nous renouvelons nos remerciements à la municipalité pour la mise à disposi-

tion de ses locaux surtout la salle de La Passerelle idéalement équipée et aussi à Gilles pour ses talents créatifs lors de la réalisation de nos affiches. Merci à Didier Oriol pour la réalisation du DVD de notre dernière prestation à Colombier.

Patricia, Noémie, Vanessa, Angélique, Jacqueline, Bijou, Bernard, Michel, Daniel, Claude, David, Coco et Hervé vous souhaitent de joyeuses fêtes.

À bientôt !



« LA RADÉE »

première édition d'un festival féministe dans le Pilat !



Portée par l'association **Mûe** (association pirailloise qui s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire et de transmission, dont l'action a une visée sociale et culturelle) le festival s'est déroulé ces 1^{er} et 2 novembre.

Elles et ils étaient plus de 100, originaires des quatre coins du Pilat, du bassin Annonéen ou de plus loin encore, à se retrouver le jeudi 1^{er} novembre dès 17h, salle de la Passerelle pour découvrir ensemble les films proposés par « La Radée ».

D'abord un court métrage intimiste *Enzo*, dans lequel un garçon trans nous laisse découvrir son quotidien et ses

galères. Puis un documentaire *Je ne suis pas féministe, mais...*, retraçant les luttes qui, d'hier à aujourd'hui, font avancer la cause des femmes, à travers le portrait de la sociologue militante Christine Delphy.

Pendant ce temps-là, d'autres, femmes, lesbiennes, gays, cis- ou transgenres, étaient encore en ateliers proposés tout au long de la journée. Pour l'occasion, différents espaces du village, communaux ou privatifs, ont été mis à disposition, afin que chaque animatrice d'atelier, dont certaines venues de Lyon, Grenoble ou Marseille, puisse accueillir l'ensemble des participant·es du festival dans les meilleures conditions possibles.

Le programme était bien rempli et sur ces 2 journées, on a pu s'initier au bricolage, à la mécanique auto ou vélo pendant que d'autres causaient «écoféminisme» ou «prendre soin» et que d'autres encore découvraient des pratiques corporelles et physiques variées et des pratiques d'autodéfense bien utiles aux minorités lorsqu'elles se font agresser...

Un espace de convivialité ouvert en continu a permis de se poser avec un livre, une brochure ou à l'écoute d'une émission de radio, ou tout simplement d'échanger autour d'un verre.

Ce sont les chansons des *Quiès*, la chorale d'Annonay, qui ont réuni tout ce joli monde en fin de journée à la salle

des fêtes ! On a également pu y déguster les repas végan concoctés par l'équipe de la cantine associative stéphanoise *Radichouchou*, avant de poursuivre la soirée avec les chansons dégenrées de *Valse Mitraille* et le spectacle de clown *Sésame* de la compagnie Dzaar.

Et le vendredi soir ? Rebelote ! C'était magique aussi...

Avec la projection du documentaire relatant l'aventure des *Ovarian psychos*, un collectif de féministes latinas qui sillonnent ensemble l'Eastside de Los Angeles à vélo la nuit, pour dénoncer les violences, le racisme et les injustices sociales qu'elles subissent.

C'est sur les chansons de luttes des piratesses des *Rues Accordées* » et les musiques poétiques et chaotiques de *Pompon sauvage* que l'on a commencé à danser! Certain·es ont continué à fêter et à profiter joyeusement de ce sympathique rassemblement jusque tard dans la nuit.

Les participant·es et organisatrices ont apprécié l'accueil, le confort et la praticité des équipements municipaux et se demandent «à quand la prochaine édition ?»

À suivre donc..

Céline, Claire, Delphine, Flora, Laure, Maga, Magali, Maya, des organisatrices de la Radée

contact : laradee@riseup.net



Patrimoine Piraillon

Connaître son passé pour construire son avenir



Pour Patrimoine Piraillon, une nouvelle année

riche en activités vient de s'écouler. Cette rubrique dans le bulletin municipal est l'occasion de regarder avec vous ce qui en a fait la richesse.

Tout d'abord que se cache-t-il derrière le mot **patrimoine**? C'est tout ce qui peut enrichir notre avenir en puisant dans le passé et dans le présent. Cela va des vieilles pierres bien sûr au potentiel humain qui continue de faire vivre ce village. Cela représente une mine d'atouts que nous avons à exploiter.

Alors comment Patrimoine Piraillon reste-t-il acteur dans cette *exploitation* ?

Le bâtiment lié au culte doit être rénové. Des fonds sont nécessaires et il existe sur le plan national la *Fondation du Patrimoine*, organisme qui apporte un soutien financier si des acteurs locaux s'associent pour la mise en valeur et la sauvegarde de leur patrimoine. Il s'agit ici d'un édifice reconstruit en 1555. C'est ainsi que notre association a été sollicitée par la mairie et la paroisse comme «acteur incontournable» (Lettre piraillonne d'été) pour devenir partenaire dans le montage du dossier de financement. C'est donc dans ce cadre que nous avons assuré l'organisation

Deux des quatre groupes d'élèves reçoivent les instructions pour conduire leur enquête sur les lieux de l'expo. ▼



d'un concert de chorales et de carillon à l'occasion de « **la Nuit des Églises** ». Cette action constitue un des premiers maillons d'un « faire-valoir » par rapport aux financeurs.

Les **Journées européennes du Patrimoine** ont retracé, pour l'édition dans notre village, la vie économique et sociale au début du 20^{ème} siècle. Quarante-seize visiteurs se sont plongés dans ce passé. Un partenariat avec le groupe « *développement économique* » de l'Atelier du futur a permis l'organisation d'une balade originale dans le village.

Le centenaire de l'armistice a été l'occasion de remplir « *un devoir de mémoire* » qui a été partagé avec 133 personnes dont 27 élèves de notre école. Nous devons souligner à cette occasion l'implication des enseignantes de l'école pour l'organisation de la visite de l'expo et aussi l'intérêt qu'ont eu les enfants à tirer profit de l'enquête qu'ils avaient à réaliser. Nous tenons à les féliciter pour leur travail. À cette occasion, trois ouvrages retracant cette terrible guerre ont été offerts à la bibliothèque de l'école par notre association.

Nous nous étions associés aussi avec Cinémolette pour la projection du film *Le Collier rouge*. Une histoire qui nous a fait vivre les dures réalités de ce conflit mondial.

Notre site internet a connu une très forte progression de ses consultations. Une fréquentation que nous devons à des articles parus dans les revues *Silence*, *La Pie du Pilat* et aussi *Pilat textile* du PNR du Pilat.

Le projet de la Maison de la mémoire du travail de soie suscite la mise en place de différentes actions, notamment des visites guidées et des rencontres avec différents partenaires possibles. Une réunion avec le Parc et le groupe patrimoine de l'Atelier du futur a permis l'établissement d'un avis technique pour ouvrir au public le plateau des machines conservées par les nouveaux propriétaires de l'usine Perrier.

Pour l'avenir, un projet va nous demander au moins deux années de travail et nous permettra de vous proposer à l'horizon 2020 un nouvel ouvrage...

Vous souhaitez en savoir plus ? Vous souhaitez contribuer à faire connaître ce village et à participer à sa promotion ?
www.patrimoinepiraillon.fr
04 77 51 53 06

LA MAISONNETTE

SIMAP
(Studio International Mise Au Point)

présente en duo

La Montée de Drevard
 photographies
 de Bijou Le Tord
 réalisation et sculptures
 de e.n.o.s.

à La Petite Maison
 Parc de l'École

du samedi 18 mai au samedi 22 juin 2019

ouverture : samedi et dimanche

10 h/12 h et 15 h/18 h

et sur contact :

enos.faivre@gmail.com
06 25 30 12 24
bijouletord@me.com
06 31 03 39 45



SYNDICAT D'INITIATIVES

Accueil et information touristique été

Si le pic d'activités a bien évidemment toujours lieu sur la période estivale avec son lot de touristes, pèlerins, amateurs de randonnées et d'art, le Syndicat d'Initiatives essaye de proposer tout au long de l'année un programme d'animations riche et varié à destination principalement des Piraillons mais également pour les nombreux visiteurs.

C'est ainsi que, par exemple, la destruction de la boucherie Royer a donné lieu à une exposition où de nombreux Piraillons ont pu partager ce moment via des dessins, photos ou vidéos de cet événement.

Le tournage du film *Mélancolie Ouvrière* qui a mobilisé tout le village en début d'année dernière est encore dans toutes les mémoires aussi la sortie du film en DVD a donné lieu à une très sympathique séance de dédicaces en présence du réalisateur Gérard Mordillat. ▼



Le SI en a profité pour proposer de nouveau l'exposition *La Soie* retraçant 300 ans d'histoire du village.

Comme chaque année, Malorie Trouiller, responsable de site et conseillère en séjours de l'office de tourisme du Pilat, a procédé à la sélection de la personne devant assurer la permanence durant l'été parmi les candidatures à ce poste. C'est Alexis



Bruyère, natif de Saint-Julien, qui a été retenu pour être l'agent d'accueil du bureau du Syndicat d'Initiative.

Dès la fin juin, le dispositif d'accueil des estivants était en place pour l'été, avec un nouveau permanent et une équipe de bénévoles toujours soucieux de donner la meilleure impression du village et des environs.

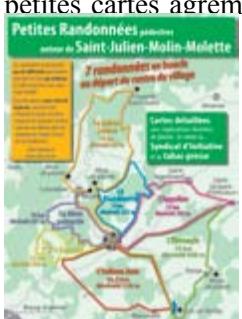
Lancés l'an dernier par le Parc du Pilat, nous avons de nouveau proposé les **Aventures Jeux** !

Liberty et les usines à jouets : une invitation à jouer et enquêter en famille autour d'une légende incroyable et de personnages fantastiques. Un jeu de piste en pleine nature, des activités pour tous et un final de jeu étonnant ! Trois autres jeux sont également disponibles pour les sites du Bessat, Burdignes et Saint-Régis-du-Coin. Tous ces jeux sont disponibles au Syndicat d'Initiatives.

Ils ont connu cette année un succès grandissant si l'on en croit les chiffres de ventes (plus de 30 à Saint-Julien) et les nombreuses familles parcourant le village pour résoudre les énigmes !

Les randonnées étant un point fort du parc du Pilat en général et de notre commune en particulier, l'offre proposée aux amateurs est large et adaptée à tous les styles de marcheurs !

C'est ainsi que de nombreuses balades balisées (jaune et blanc) sont proposées par le Parc du Pilat, ainsi que sept petites randonnées dont les parcours sont matérialisés sur des petites cartes agrémentées de photos et de commentaires sur le circuit. Ces balades et les cartes ont été créées par Gilles Busca que l'on remercie vivement. Avec plus de 150 cartes



vendues au SI et au bureau de tabac, l'opération a été un franc succès et devrait s'étoffer encore l'an prochain.

Nous avons recensé pour cette année 1 354 visiteurs à la maison des associations mais ce chiffre n'est pas forcément représentatif du nombre exact de visiteurs dans le village.

Plus de la moitié des visiteurs sont venus pour voir les expos de *In & Off* et les différentes expos qui se sont succédé. Les retombées en termes de visiteurs de *In & Off* sont considérables. On compte une majorité de Piraillons mais également beaucoup de personnes de la région Rhône-Alpes et des villages alentours (Pélussin, Maclas, Véranne, Saint-Étienne, Lyon..).

En ce qui concerne les touristes, leur demande se porte principalement sur les randonnées, VTT, les activités sportives et culturelles, les sites à visiter. Les aventures jeux ont également été très demandées.

Principalement venus de la région Rhône-Alpes, quelques touristes d'autres régions se sont présentés : Ile de France, Nord et Bourgogne...

Le patrimoine de Saint-Julien attire également les touristes avec entre autres une très belle exposition réalisée dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine par l'association *Patrimoine Piraillon* sur les anciens commerces du village ainsi qu'une très émouvante exposition à l'occasion des 100 ans de l'Armistice 1918.

Comme chaque été, de nombreux pèlerins de Saint-Jacques venus de tous horizons (France, Allemagne, Suisse, Belgique, Angleterre, Pays-Bas...) sont également passés à l'office pour des renseignements et se faire apposer le tampon sur leur credential attestant de leur passage.

Enfin, fidèle à la tradition, et on profite de cette opportunité pour remercier toute l'équipe des bénévoles du SI, la Boule du Ternay qui nous a prêté son matériel et la troupe du *Théâtre d'Ici* qui a contribué à l'animation de la soirée, le SI a organisé les festivités du 8 décembre où un public nombreux a partagé vin chaud et papillotes dans la bonne humeur.

Bravo aux jolies vitrines décorées des commerces sur le thème *Il y a tant de monde à découvrir*.



au 31 août y compris les jours fériés.

Pour les seules salles de La Voute situées sous la Maison des Associations, où neuf créateurs de métiers d'art présentaient leurs créations les après-midis des vendredis, samedi et dimanche, ce ne sont pas moins de 990 visiteurs qui ont pu échanger avec les artistes.

Par ailleurs, 2 lieux participants au concept de *Balad'Art* proposaient aux randonneurs des haltes artistiques (Centre agroécologique de la Rivoire, snack Les Cèdres) dans des cadres reposants.

En plus des expositions permanentes, des lectures, discussions et échanges avec les artistes ont été des moments très appréciés par le public.

D'année en année, la communication via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, twitter,) s'étoffe et se professionnalise, créant une communauté qui au-delà des frontières de la commune porte haut les valeurs et attributs du Pilat.



06 73 32 15 53

Mail : artmolette@free.fr.

FB : expo in & off st julien molin molette.

Groupe FB : Infos Arts / In&Off 8ème édition st julien molin molette



LABEL DES CHANTS


Les membres de *Label des Chants* vous souhaitent une bonne et heureuse année 2019.

Nous sommes une trentaine de bénévoles qui avons à cœur de réunir le village autour d'activités musicales, festives et culturelles.

Pour notre deuxième année d'existence, nous avons pu vous accueillir lors de quatre événements. Nous vous avons fait danser avec des groupes locaux lors

du concert du 10 février avec *Useless*, *Auguste Wood* et *La Ricamaria*. Un public large et varié a pu se rencontrer comme l'année précédente pour la **Fête de la Musique** en collaboration avec l'association *Estogo*. Une première édition de **Brocante musicale** a été organisée avec succès. Enfin, petits et grands se sont déguisés pour **Halloween** – des contes de l'après midi jusqu'aux concerts du soir avec *Roger Bouzin* et *Los Kassos*.

Nous comptons bien faire encore mieux pour l'année 2019 et vous donnons déjà rendez-vous le 23 mars

pour un **premier concert caritatif de Printemps** avec *Basta Blitz* (pour financer l'achat de vélos adaptés à de jeunes handicapés), puis les prochaines rééditions de la Fête de la Musique, de la brocante musicale et de la fête d'Halloween.

Nous faisons d'ores et déjà appel à tous les jeunes (et très jeunes) talents Piraillons : contactez-nous si vous voulez participer à la Fête de la Musique 2019.

lbdeschants@gmail.com
<https://www.facebook.com/labeldeschants/>

Fête de la Musique ▼

Brocante musicale ▶





CINÉMOLETTE

c'est des rendez-vous cinéma dans la salle municipale *La Passerelle* tout au long de l'année.

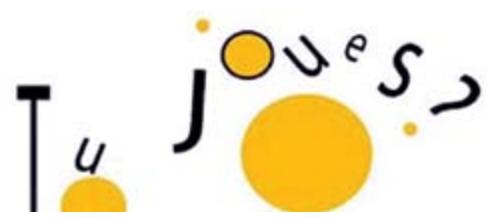
L'existence de ces séances est liée à un contrat tripartite entre le cinéma *Le Foyer* de Bourg-Argental – à qui appartient le matériel de projection et qui récupère les recettes des séances CNC –, la mairie de Saint-Julien-Molin-Molette – qui met à disposition la salle de *La Passerelle* et y consacre une subvention annuelle de 1000€ –, et l'équipe de cinéphiles bénévoles de l'association Cinémolette – que vous pouvez croiser au guichet, en cabine de projection, autour d'une tisane en fin de séance, ou encore au micro de Radio d'ici pour parler cinéma sur les ondes.

L'équipe Cinémolette concocte la programmation mois après mois, prenant très à cœur son « travail de bénévole » pour faire vivre le bel outil mis à sa disposition grâce à la confiance de la municipalité et la fidélité de son public. Le choix des films est orienté par l'envie de découverte, d'originalité et de complémentarité avec les salles voisines. L'équipe Cinémolette répond aussi tout naturellement aux sollicitations locales et participe ainsi depuis plusieurs années au festival du premier film d'Annonay, aux semaines antiracistes et anticoloniales de l'ASTI, au InOff, au festival du cinéma solidaire du Pilat, et proposait cette année sa contribution à la soirée du 13 juillet avec une projection à l'agorespace ainsi qu'une séance en partenariat avec Patrimoine Piraillon à l'occasion du centenaire de l'Armistice du 11 novembre. Si d'autres structures ou associations du village souhaitent s'associer à une séance cinéma, n'hésitez pas à nous en parler !

En, 41 soirées cinéma et 6 séances scolaires étaient organisées, soit 1500 entrées, avec un succès remarqué pour les documentaires, qu'ils traitent de *L'Intelligence des arbres*, de la Palestine *Derrière les fronts*, des prisons *Après l'ombre*, ou des infirmières *De Chaque instant*. Belle fréquentation aussi pour les divertissements, *Jean-Philippe* et *Les Indestructibles* en tête, ainsi que pour des films qui font voyager, avec *La Fiancée du désert* en Amérique latine ou *Ouaga girls* en Afrique. Nouveauté : pour certains films français, Cinémolette a pu proposer la **VSM** : Version avec sous-titrage pour Sourds et Malentendants, et continuera cette proposition pour les films équipés de cette option si des personnes du public se manifestent (liste des films avec VSM sur www.cinest.fr).

2019 annonce une nouvelle année cinémolettographique à raison de 2 vendredis « fiction » et 1 mardi « documentaire » par mois, mais aussi quelques nouveaux horaires : des séances du dimanche (plutôt pendant les mois d'hiver), ainsi que des samedis pour les tout-petits à partir de mai. Nous vous attendons nombreux et nombreuses à ces nouveaux rendez-vous... Par ailleurs, l'opération « école et cinéma » est reconduite avec l'école de Saint-Julien pour les élèves de cycle 1 et 2, ce sera pour ces derniers l'occasion de découvrir des films rares et marquants dans l'histoire du cinéma. Et pour vous, cher public, nous vous espérons toujours aussi curieux et vous promettons une nouvelle année de dépaysement et d'émotion, d'imaginaire et de réalisme, de réflexion et de divertissement !

Contact : cinemolette@wanadoo.fr
Sur le web : www.cinemolette.com : NOMBREUSES VIDÉOS PIRAILLONNES À VISIONNER ET POSSIBILITÉ DE S'INSCRIRE À NOTRE NEWSLETTER.



Tu joues ? est une ludothèque associative, elle propose des animations régulières et ponctuelles autour du jeu, mais pas que ! Elle permet à tous publics de jouer.

2018, année riche...

Tu joues ? l'a rêvé, imaginé, concrétisé et inauguré en fanfare !

Peut-être avez-vous déjà repéré cette nouvelle vitrine ? C'est grâce à de nombreux soutiens et après plusieurs mois de travaux, que depuis septembre, *Tu joues ?* a installé boîtes de jeux, tapis et pantoufles dans son local situé au **10 rue Neuve** à Saint-Julien-MM.

L'inauguration du 15 septembre a été l'occasion de réunir un public nombreux et de faire découvrir ce nouveau lieu. Au programme de la journée : des jeux en veux-tu en voilà, dehors et dedans, de la musique avec la *Fanfare de recul*, un ruban inaugural et l'apéritif partagé. Comme on voit les choses en grand, nous avons poursuivi avec une nuit du jeu clôturée au petit matin par une soupe à l'oignon.

Un local, qu'est-ce que ça change ? Ben... TOUT !

Tout est sur place et reste en place, fini les déménagements !

Tous les mardis des bénévoles vous accueillent pour jouer de **10 h à 12 h** et de **16 h 30 à 18 h 30**. Et toujours en place le **rendez-vous mensuel du mercredi après-midi** (9 janv., 6 fév., 6 mars, 3 avril, 5 juin.) de 16 h à 19 h.

Tous·tes les joueurs·euses doivent prendre une adhésion annuelle et par foyer. Le tarif est libre et conscient.

Tous nos grands jeux en bois sont disponibles à la location.

Cette année encore lors de nos animations, diverses et variées, nous avons eu le bonheur de faire jouer et de jouer régulièrement au FAM¹ de Saint-Julien, avec le RAMPE² et la CCMP³, au CADA⁴ de Péage-de-Roussillon.. et parfois ici et là (fête de l'Espace Deôme, animation pour les Sous de quelques écoles, ...). Le tout ponctué de temps de formations variés sous forme de conférences gesticulées ou d'ateliers !

Suite à l'enthousiasme suscité par la création du Chronomolette courant 2017, après quelques corrections, avec l'aide précieuse de personnes avisées, et grâce à de nombreuses petites mains, le jeu a été finalisé. Sorti lors de l'inauguration, vous pouvez le tester et l'acheter pour 15€ lors de nos permanences.

Et pour 2019 ?

Après une édition à Chavanay, la sixième **Fête du Jeu du Pilat** revient cette année à Saint-Julien, le samedi 18 mai.

Vous désirez vous investir au sein de l'association ? *Tu joues ?* est une joueuse équipe de bénévoles. Si vous avez un peu ou beaucoup de temps et si comme nous, vous aimez jouer ou simplement vous avez envie de créer du lien, venez nous en parler. Toute participation régulière ou ponctuelle est la bienvenue. Une Assemblée générale, ouverte à tous·tes aura lieu dans le premier trimestre 2019 : on vous attend nombreux·ses pour faire vivre avec nous ce lieu..

Merci à vous, à toutes les personnes que nous croisons sur nos aménagements pour jouer. Merci également à toutes les personnes qui nous soutiennent (financement, travaux, articles de presse,). C'est grâce à vous que tout cela est possible !

L'équipe de *Tu joues ?*

10 rue Neuve
association.tujoues@gmail.com
04 77 79 77 04
facebook.com/association.tujoues
www.tujoues.fr

¹ FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

² RAMPE : Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants

³ CCMP : Communauté de Commune des Monts du Pilat

⁴ CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

Inauguration du local en fanfare. ▼



LA TRISANDE

Cette année La Trisande a prolongé ses **ateliers mensuels** de Body-Mind Centering® et Danse Improvisée, enseignés par Delphine Gaud.

Un groupe d'une quinzaine de personnes provenant du Pilat, du bassin annonéen, de Lyon et de Saint-Étienne vient régulièrement à ces ateliers de découverte du corps en mouvement. Il est toujours possible de venir essayer un atelier en cours de cycle le samedi de 14h à 18h.

Le Studio *Les Ailes de Bernard* a accueilli deux **stages** de danse libre et de danse contact improvisation, de deux associations de Saint-Étienne et de Lyon.

La Trisande a participé à la clôture de l'expo de l'été du *Rez-de-Chaussée* en proposant une **performance de danse improvisée** avec Delphine Gaud et Nicolas Hessmann au sein des œuvres de Gisèle Jacquemet et Philippe Sommerhalter.

En septembre, à l'invitation des *Tables Sorties*, Delphine Gaud a organisé un **Tris'bal**. Deux sessions d'apprentissage ont eu lieu au studio et le bal a eu lieu sur la place Bancel avec le groupe *Nakiem*. Une belle opportunité de faire se croiser dans la danse des personnes de provenances différentes et qui ont pu découvrir le studio au 3^{ème} étage de l'usine, située rue Peyronnet.

En octobre, à l'invitation de l'équipe de la Maison du Parc du Pilat, Delphine Gaud a mis en place un Tris'bal qui a été finalisé lors du Rassemblement des parcs régionaux de France à la cité du Design de Saint-Étienne.

Depuis octobre, séances individuelles de Body-Mind Centering® menées par Delphine au Centre Agro-écologique de La Rivoire à Saint-Julien-M.M. : c'est une pratique qui s'apparente à l'ostéopathie, la kinésithérapie, la psychomotricité et se situe dans le champ de l'éducation corporelle sur rendez-vous. Plus d'info à la demande.

Cette proposition est accueillie au sein du réseau santé d'Annonay : www.annonayreseauinfosante.fr/

La salle des métiers à tisser continue de vivre des expériences et d'en voir de toutes les couleurs !

En effet, après le tournage de *Mélancolie ouvrière*, ce fut la visite du chanteur québécois Claud Michaud qui est venue tourner son teaser *La Vie d'factrie* au milieu des métiers <https://www.youtube.com/watch?v=owngf2ayGe4>, ▼



Puis la styliste Émilie Arrieux et la photographe Rozenn Delauré pour leur shooting de robes de mariées ! ▼



© Rozenn Delauré

Nous avons eu également la visite du photographe Jean-Marc Kuntz qui a réalisé de très belles images. ▼



© Jean-Marc Kuntz

Bienvenue à Rozenn et Jean-Marc, tout récents habitants de Saint-Julien!

La Trisande vous souhaite une belle année 2019 toute en surprises et en mouvement !

La Trisande / Delphine Gaud
Studio les ailes de Bernard
4 rue Peyronnet
42220 Saint-Julien-Molin-Molette
trisande.gaud@orange.fr
04 77 51 59 25
<http://pagesperso-orange.fr/trisande>
<https://www.facebook.com/La-Trisande-168788891461640/>

